MINEPAT
Report
Magazine bilingue d'informations
N°004 février 2023
Directeur de Publication : Alamine OUSMAME MEY
www.minepat.gov.cm

SND30
L'Import-Substitution...
au cœur de la Transformation Structurelle de l'Economie camerounaise

Pp 34-47

Projet de Performance
Les priorités du MINEPAT en 2023 P 10

EXIMBANK India loans 97.8 billion CFAF to support Nachtigal-Bafoussam powerline project Pp 20

SIEGE DU MINEPAT A YAOUNDE

« Créé par décret N° 2008/220 du 4 juillet 2008, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique économique de la Nation, ainsi que de l'aménagement du territoire.. »

« Set up by decret N° 2008/220 du 4 juillet 2008, the Ministry of the Economy, Planning and Regional Development is responsible for preparing and implementing the economic Nation's policy, as well as regional planning »

S.E. Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon

"Nous devons nous atteler à réduire nos importations et à accroître le volume de nos exportations en augmentant la production locale, si nous voulons relever le défi de la croissance. "

Extrait du discours du Président de la République S.E Paul BIYA, dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2022.

"If we have to meet the growth challenge, we must strive to reduce our imports and increase the volume of our exports by boosting domestic production."

Excerpt from the speech of the President of the Republic, H.E Paul BIYA,
during his address to the Nation on 31 December 2022.

Joseph DION NGUTE
Premier ministre, Chef du gouvernement
Prime minister, Head of government

Alamine OUSMANE MEY
Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Minister of the Economy, Planning and Regional Development

Paul TASONG
Ministre délégué auprès du MINEPAT
chargé de le planification
Minister delegate in MINEPAT in charge of planning

Jean TCHOFFO
Secrétaire Général du MINEPAT
Secretary General of MINEPAT

MINEPAT Report
Magazine bilingue d'informations
Directeur de publication : Alamine Ousmane Mey
www.minepat.gov.cm

Une publication du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Directeur de la Publication :
Alamine OUSMANE MEY

Directeur de Publication adjoint :
Paul TASONG

Comité éditorial :
Jean TCHOFFO, Isaac TAMBA, Charles ASSAMBA ONGODO, ZOUTENE DOUFENE

Rédacteur en Chef :
Rosine NKONLA AZANMENE

Rédaction :
Joceline ASSOUMOU, AÏSSATOU Adonis ABONDO, Nancy BONGSIYSI, Romuald AKOA ZOE, Priscille BOSA'A, YOUNOUSSA Abdou, Josiane TCHAKOUNTE, Junior MATOCK, Aicha NSANGOU, Ferdinand LEMOFOUET, Rosalie AKELE

Relecture :
FOHOPA Raymond, AVA BEYEME Nestor Blaise

Traduction :
CELTRAD

Photographie :
Christophe KABEYENE, Serge KOUAM

Infographie :
MINEPAT

Impression :
Colorix

Distribution :
Pantaléon OWONA, Courrier MINEPAT

Sommaire

EDITORIAL 06
Produire plus, Importer moins...
Le pari à gagner

ACTUALITE 10-30
Projet de Performance
Les priorités du MINEPAT pour 2023

DOSSIER 34-48
SND30
L'Import-Substitution… Au cœur de la Transformation Structurelle de l'Economie camerounaise.

SUR LE VIF 50-53
Zoom sur les farines locales
Promotion des farines locales: Le Gouvernement aux côtés des acteurs pour la création d'une instance faîtière nationale

ENTRETIEN 54-55
Entretien avec Alamine OUSMANE MEY,
La politique d'import-substitution est une solution inévitable pour assurer la souveraineté alimentaire au Cameroun»

JARDIN DU MINEPAT 59-61
Appui au Développement Rural
Le MINEPAT offre du matériel agricole aux Gics à Bayangam

LETTRE ECONOMIQUE 62-63
L'import-substitution
Un modèle de développement

Produire plus, Importer moins… Le pari à gagner

Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Le conflit russo-ukrainien qui tient en haleine la planète tout entière, a progressivement pris les allures d'une » guerre économique. Désormais, les belligérants ne sont plus seuls à subir les dommages sur ce nouveau terrain de tensions. Il y a derrière, ces pays »clients »de la Russie et de l'Ukraine qui cahotent aussi. Révélant au passage l'interdépendance des économies du monde, mais davantage la fragilité des pays au Sud du Sahara à l'instar du Cameroun, dont la Russie est le principal fournisseur de certains produits essentiels (blé (60%), engrais (44%), etc.). L'une des conséquences immédiates, est que notre économie n'échappe pas aux effets dévastateurs de la hausse des coûts des produits de première nécessité, et d'une inflation galopante qui détériore davantage le pouvoir d'achat des ménages. Dans un pays comme le nôtre, où l'agriculture concentre plus de 40% de la population active avec un secteur primaire qui contribue à près de 20% au PIB, il est évident que toute perturbation dans l'approvisionnement en engrais et l'absence de certains produits agricoles sur les marchés, à l'instar du blé, ont des conséquences immédiates sur le plan alimentaire.

Dans un tel contexte, l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale d'import-substitution en parfaite cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), est sans doute, la voie royale vers plus de souveraineté et de sécurité alimentaires. C'est d'ailleurs le sens du propos du Président de la République, **Son Excellence Paul BIYA** qui, dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2022, a déclaré : *« Le Gouvernement continuera à accorder une attention particulière à la mise en œuvre coordonnée de la politique d'Import Substitution…».* Dans cet esprit, des réformes ambitieuses inhérentes

> ***…l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale d'import-substitution en parfaite cohérence avec la SND30, est sans doute, la voie royale vers plus de souveraineté et de sécurité alimentaires***

à la mise en œuvre des politiques publiques visant la consolidation macro-économique, la préservation du pouvoir d'achat, une relance économique forte et inclusive, vont davantage servir de catalyseur. Toutefois, il convient de relever que sous la coordination efficace du Premier Ministre, Chef du gouvernement, les mesures déployées jusqu'ici ont permis à notre pays, de faire preuve de résilience, de maîtriser la pandémie, et d'afficher un taux de croissance se situant autour de 3,8 % en 2022, contre 3,6% en 2021, après une année 2020 ayant enregistré une croissance de 0,3% et une inflation en dessous de 3%.

Toutefois, au regard de nouveaux enjeux économiques inhérents au contexte de crise mondiale, l'accroissement de la productivité et la transformation locale, constituent des défis prégnants à relever pour gagner le pari de l'import-substitution. En effet, trois principes-clés doivent guider cette politique.

D'abord la préférence nationale qui consiste à orienter notre demande vers l'offre des biens locaux. En d'autres termes, produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons.

Ensuite, la protection de l'espace économique national. Il va sans dire qu'un marché intérieur suffisamment approvisionné par l'industrie locale, n'aurait plus rien à acquérir venant de l'extérieur. Enfin, le protectionnisme éducateur, conçu comme la protection de cette industrie naissante qui fera d'abord ses preuves à l'échelle nationale avant d'attaquer l'extérieur.

Cette industrie-là, est celle qui portera la part du secteur secondaire dans le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays à 36,8% à l'horizon 2030, qui améliorera la valeur ajoutée manufacturière à 25% (contre 14,5% en 2017) et qui relèvera la part des exportations des produits manufacturiers à 54,5%. L'énergie, l'agro-industrie, le numérique, piliers du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) illustrent l'ampleur du chantier. Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons mettre les bouchées doubles, car le temps nous est compté. ■

Bonne lecture !

Producing more, importing less…
The challenge to overcome

The Russian-Ukrainian conflict, which has the entire world on tenterhooks, has gradually transformed into an "economic war". Now, the belligerents are no longer the only ones to suffer damage in this new field of tension. Behind them, Russia's and Ukraine's "client" countries are also struggling. This reveals the interdependence of the world's economies, but also the fragility of sub-Saharan countries, such as Cameroon, for which Russia is the main supplier of certain essential products (wheat (60%), fertilisers (44%), etc.). One of the immediate consequences is that our economy is not spared the devastating effects of rising costs of necessities and galloping inflation which further deteriorates the purchasing power of households. In a country like ours where agriculture accounts for more than 40% of the active population, with a primary sector that contributes nearly 20% of GDP, it is obvious that any disruption in the supply of fertilisers and the absence of certain agricultural products in the markets, such as wheat, have immediate consequences for food.

> ***…the acceleration of the implementation of the national import substitution policy in perfect coherence with the NDS30, is undoubtedly the royal road to greater food sovereignty and security***

In such a context, the acceleration of the implementation of the national import substitution policy in perfect coherence with the National Development Strategy 2020-2030 (NDS30), is undoubtedly the royal road to greater food sovereignty and security. This is the meaning of the statement of the President of the Republic, **His Excellency Paul BIYA**, who, stated on 31 December 2022 during his address to the Nation: *"The Government will continue to pay special attention to the coordinated implementation of the Import-Substitution Policy."* With this in mind, ambitious reforms inherent in the implementation of public policies aimed at macroeconomic consolidation, preservation of purchasing power and a strong and inclusive economic recovery, will served as a catalyst. Yet, under the effective coordination of the Prime Minister, Head of Government, the measures taken so far enabled our country to demonstrate resilience, control the pandemic, record a 3.8% growth rate as against 3.6% in 2021, after a 0.3% in 2020 and inflation below 3%.

However, in view of the new economic challenges inherent in the context of the global crisis, increased productivity and local processing are emerging as significant challenges to be met in order to boost import substitution. Three key principles must guide this policy. Firstly, national preference, which consists of guiding our demand towards the supply of local goods. This simply means that we should produce what we consume and consume what we produce. Secondly, the protection of the national economic space. It goes without saying that a domestic market sufficiently supplied by local industry would no longer need to acquire anything from outside. Lastly, educational protectionism, conceived as the protection of that infant-industry which will first prove itself at the domestic level before competing in foreign markets.

This industry will increase the share of the secondary sector in the country's Gross Domestic Product (GDP) to 36.8% by 2030, improve manufacturing value added to 25% (against 14.5% in 2017) and raise the share of manufacturing exports to 54.5%. Energy, agro-industry and digital technology, the pillars of the Industrialisation Master Plan (IMP), illustrate the scope of the project. Today more than ever, we must work twice as hard, because time is of the essence.

The NDS30 aims at a voluntary structural transformation of the national productive fabric by introducing fundamental changes to the economic, social and cultural structures to promote an endogenous and inclusive development while preserving the opportunities of future generations. The goal is to make Cameroon a New Industrialized Country as stipulated in the Long Term Development Vision. It particularly intends to revitalise the industrial and manufacturing sector by promoting local consumption and "made in Cameroon" in all areas of the national economy.

La SND30 vise une transformation structurelle volontariste du tissu productif national en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques, sociales et culturelles afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. En particulier, elle entend dynamiser le secteur productif industriel et manufacturier en promouvant la consommation locale et le « Made in Cameroon » dans tous les domaines de l'économie.

www.minepat.gov.cm

Projet de Performance

Les priorités du MINEPAT en 2023

Elles ont été présentées le 28 novembre 2022, devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale, par le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Paul TASONG.

L'intervention du Mindel/Minepat était articulée autour de deux principaux axes : l'état de mise en œuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2022, et les priorités du MINEPAT pour l'année prochaine. Ainsi, pour le compte de l'année 2023, le Ministère de l'Economie sollicite une dotation budgétaire de 62,233 milliards de FCFA, dont 25,173 milliards pour le fonctionnement et 37,060 milliards destinés à l'investissement. Dans ce projet de Plan, les ressources allouées au fonctionnement connaissent une augmentation de 5,480 milliards de FCFA par rapport à 2022. Selon Paul TASONG, cette augmentation découle principalement du relèvement des financements extérieurs alloués au fonctionnement de certains projets et programmes de coopération. Ainsi, les activités à mener en 2023 restent arrimées à la cartographie des programmes du MINEPAT. Dans le Programme 019, il sera question de poursuivre, entre autres, la mise en route progressive du Programme d'Impulsion Initiale (P2I) et des plans et programmes phares de la SND 30 ; la finalisation du plan de zonage du territoire national ainsi que des schémas régionaux d'aménagement du territoire en cours d'élaboration ; la réalisation des travaux de mise à jour de l'Atlas de développement physique du Cameroun en lien avec les indicateurs de la SND 30 ; l'organisation d'un colloque sur l'aménagement du territoire, etc. En ce qui concerne le Programme 022, l'accent sera mis sur l'intensification des efforts visant à transformer structurellement l'économie nationale, à travers une plus grande diversification de l'économie, la dynamisation du secteur privé, le renforcement des activités d'import-substitution et de transformation locale de nos matières premières et l'amélioration du climat des affaires. Le MINEPAT veillera également à consolider le dispositif de préparation des projets, à l'effet de maximiser le taux d'exécution du budget d'investissement public. S'agissant du Programme 023, l'objectif visé est d'améliorer la nature et la portée de la contribution des partenaires extérieurs au processus de développement du Cameroun et de poursuivre l'intégration régionale. Ceci, à travers l'opérationnalisation de nouveaux instruments financiers islamiques participatifs ainsi que les mécanismes de coordination de l'aide chinoise au Cameroun, le suivi de la mise en œuvre du PREF-CEMAC et de la Stratégie nationale relative à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, la poursuite de la mise en œuvre des APE et de leurs impacts sur l'économie camerounaise. Enfin, pour ce qui est du Programme 024, il est prévu le renforcement des missions d'audit et de contrôle, afin de proposer des mesures utiles à l'amélioration et à l'efficacité des services du MINEPAT.

Notons que le PTA du MINEPAT au titre de l'exercice 2022 a bénéficié d'une dotation budgétaire de 56 milliards 995 millions de FCFA. Ce plan s'est exécuté dans un contexte difficile, marqué par la persistance de la pandémie de Covid-19, le conflit russo-ukrainien, ainsi que la crise sécuritaire dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest. En dépit de ce contexte, le MINEPAT s'emploie à mettre en œuvre les activités inscrites dans son PTA 2022, afin d'atteindre les objectifs fixés par ses quatre Programmes, en relation avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30). D'après Paul TASONG, le taux d'exécution (base engagements) de ces Programmes affiche 68,41% au 30 septembre 2022. » Une amélioration satisfaisante de ce taux est escomptée au terme de l'exercice 2022 » a indiqué le Mindel/Minepat..

BIP 2022

Le taux de réalisation physique en hausse au 30 septembre

Le Comité National de Suivi de l'Exécution Physico-financière de l'Investissement Public a tenu sa première session au titre de l'exercice budgétaire 2022, le 27 octobre 2022 à Yaoundé.

A l'issue des travaux dont l'objectif était d'évaluer l'état de l'exécution physico-financière des projets inscrits au Budget d'Investissement Public (BIP) au 30 septembre 2022 et de formuler des propositions de solutions pour optimiser l'exécution desdits projets, la situation de l'exécution physico-financière affiche les statistiques suivantes: un taux d'engagement de 54,41% contre 52,88% à la même période de l'exercice 2021, soit une hausse de 1,53 points; un taux de liquidation de 53,23% contre 49,50% à la même période l'année 2021, soit une hausse de 3,73 points et un taux d'ordonnancement de 49,86% contre 48,78% à la même période l'année dernière, soit une hausse de 1,08 points. L'exécution physique des projets quant à elle présente un taux de 56,10% contre 50,90% à la même période au cours de l'exercice 2021, soit une augmentation de 5,20 points.

Malgré cette embellie observée au niveau de l'exécution physico financière de l'investissement public sur le plan global, de nombreuses difficultés continuent cependant d'entraver la bonne exécution des projets du BIP. La présidente du Comité national, l'Honorable Rosette Moutymbo, épouse Ayayi, par ailleurs Présidente de la Commission des Finances et du Budget à l'Assemblée Nationale, a indiqué que »l'exécution du BIP a connu un léger retard par rapport à l'année dernière » Un retard principalement lié à la mise en place d'une nouvelle nomenclature budgétaire qui a ralenti le démarrage du budget.

Il faut relever que le BIP 2022 s'exécute dans un contexte économique marqué par la hausse des cours mondiaux du pétrole, la réduction des appuis budgétaires attendus de certains partenaires au développement, la réduction des recettes douanières et l'accroissement des charges salariales au cours du premier semestre de l'exercice 2022. Ce qui a eu pour principale conséquence, la signature de l'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022. Cet ajustement budgétaire a fait passer le Budget général à 5 977,70 milliards FCFA en Crédits de Paiement (CP) et à 6 045,14 milliards FCFA en Autorisations d'Engagement (AE), soit une hausse des CP de FCFA 378,00 milliards par rapport à la Loi de Finances initiale. Le BIP 2022 a ainsi connu une augmentation en valeur absolue de FCFA 127,00 milliards, soit 9,4% en valeur relative, comparativement à l'exercice 2021..

Cameroun-BAD

90,8 milliards pour le désenclavement de la zone portuaire de Kribi et l'assainissement de Yaoundé

Deux accords de prêts ont été signés le 20 septembre 2022 par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, et le Directeur Général de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la région Afrique Centrale, Serges N'Guessan.

Le premier accord de prêt d'un montant de 114 millions d'euros, soit environ 75 milliards de FCFA, est relatif à la première tranche du financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), destiné à la réalisation du Projet d'Aménagement des Routes de désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi (PARZIK). D'un coût global d'environ 215,690 millions d'Euros, le PARZIK entend contribuer à l'amélioration du système de transport à travers l'optimisation du fonctionnement du Complexe industriel et portuaire de Kribi et l'intégration sous régionale. Il permettra la réhabilitation de la route Edéa-Kribi (110 km), l'aménagement de la voie expresse Lolabé-Campo (39 km), l'aménagement d'une liaison viable de 50 km permettant une interconnexion entre le Port de Kribi et plusieurs agro industries. Il sera aussi question de la création de liaisons routières permanentes, afin de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité et de la connectivité du Complexe industriel et portuaire de Kribi, et la réduction des coûts de transports. Selon Serge N'Guessan, cette opération est emblématique à double titre. » Elle vient répondre à un besoin réel et pressant de fluidification et de sécurisation du trafic entre les villes d'Edéa et de Kribi, permettant ainsi, de rendre à cette grande ville portuaire tout le respect et la reconnaissance qui lui revient au regard de ses énormes potentialités économiques pour le pays et pour la sous-région. »

Le deuxième accord de financement, d'un montant de 27 millions d'unité de compte (UC), soit environ 15,8 milliards de FCFA, est destiné au Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial de la ville de Yaoundé (PCADY). Ce projet, dont le coût total est d'environ 30 millions d'UC, soit 27 millions d'UC représentant l'apport de la BAD (90%) et 3 millions d'UC représentant les Fonds de contrepartie du Gouvernement (10%), vise à réduire la fréquence des inondations résiduelles dans la ville de Yaoundé, notamment dans le périmètre du centre-ville.
L'objectif est d'améliorer de façon durable les conditions de vie des populations à travers le renforcement de la gestion des eaux pluviales et de l'hygiène, ainsi qu'une intégration harmonieuse des infrastructures qui contribuent au rayonnement de la ville de Yaoundé. Par ailleurs, ce projet va soulager le centre-ville de Yaoundé, régulièrement exposé aux inondations avec des pertes économiques multiples et la détérioration de la qualité de vie des populations installées le long du canal du Mfoundi et ses affluents » a précisé Alamine Ousmane Mey dans son allocution.
Notons que ces deux opérations qui s'alignent aux priorités opérationnelles de la BAD et de la SND30, viennent porter à environ 1 302 milliards de FCFA le volume du portefeuille actif du Groupe de la BAD au Cameroun, pour une vingtaine de projets. ■

Cameroon-World Bank Cooperation

Three projects receive financing from the World Bank

Three conventions have been signed by the Minister of the Economy, Planning and Regional Development Alamine Ousmane Mey and the Country Director for the World Bank in Cameroon, Abdoulaye Seck. The ceremony took place on October 26 at the MINEPATs Cabinet in Yaounde.

In his address at the signing ceremony, Minister Alamine Ousmane Mey detailed that the agreements are to finance; The Logone Valley development and investment development project dupped (VIVA LOGONE) for an amount of 113,4 Billion Francs CFA, the Emergency project to fight the food crisis dubbed (PULCCA) for an amount of 59,17 Billion CFA francs and the financing of the Adaptive Social Net Project and Economic Inclusion for an amount of 92,8 Billion CFA francs. The three projects represent 310 billion CFA francs. According to the Country Director for the World Bank in Cameroon, Abdoulaye Seck PULCCA has two objectives which are to, contribute to mitigating the short-term impacts of food and nutrition insecurity in the targeted area and strengthen the economic resilience of households and agricultural producers to climate shocks. It is hoped that PULCCA should make it possible to increase from 20 to more than 60 percent the proportion of households, in the target areas, with food and nutritional consumption considered acceptable. On its part, VIVA LOGONE will directly benefit approximately 30,000 families and indirectly more than 200,000 families and will promote double cropping each year and thereby allow the consolidation of a robust private sector.

The World Bank Boss in Cameroon also said that the Adaptive Social Net Project and Economic Inclusion project, seeks to extend social coverage and the ability to respond to shocks for poor households, increase access to opportunities for income generation and support for entrepreneurship for young people in urban areas.

Minister Alamine Ousmane Mey hailed the fact that with the signing of the three conventions, the portfolio of projects financed by the World Bank is at 20 projects and the total amount is 1789 Billion CFA francs. He asked the Cameroons World Bank Country Director Abdoulaye Seck to transmit with fidelity to the highest leaders of the bank, the immense gratitude of the Cameroonian people with in the first place, the Head of State and his government for the precious contributions of the World Bank Group to the development efforts of Cameroon. ■

Cooperation

Saudi Arabia to grant more than CFAF 6 billion for the construction of the Mbalmayo Regional Hospital

The related funding agreement was signed on Friday, August 26, 2022 in Yaounde by the Minister of the Economy, Planning and Regional Development, Alamine Ousmane Mey and the President and CEO of the Saudi Fund for Development, Sultan Abdulrahman Al-Marshad. The signing was witnessed by the Chargé d'Affaires of the Saudi Arabian Embassy in Cameroon.

Cooperation between Cameroon and the Kingdom of Saudi Arabia was enriched with the signing of a funding agreement for an amount of 12 million US dollars or approximately 6.5 billion CFA francs, for the construction and equipment of the Mbalmayo Regional Hospital in the Centre region of Cameroon. This financial support is part of an overall package of US$ 38.80 million (about CFAF 25.5 billion), divided among three technical and financial partners. The Arab Bank for Economic Development in Africa (US$12 million); the Kuwait Fund for Arab Economic Development (US$11.5 million) and the Saudi Fund for Development (US$12 million). Cameroon's contribution to this project amounts to US$3.80 million as counterpart funds.

Details of the project involve the construction and equipping of a third category general hospital with a capacity of 200 beds. According to the CEO of the Saudi Development Fund, this infrastructure will be built on a surface area of 14,000 m2. It will specialise in the treatment of serious burns and other specialities such as internal medicine, surgery, paediatrics, gynaecology, maternity, ophthalmology and psychiatry. Apart from the construction of the hospital, the project includes installing medical and non-medical equipment and furniture, and providing consultancy services for the preparation of detailed technical and architectural studies. An efficient and easily accessible evacuation centre is also planned, capable of dealing with possible disasters and traffic accidents.

Speaking on the occasion, the Minister of Economy welcomed the financial assistance provided by the Saudi Development Fund, indicating that it is designed to support Cameroon in improving the supply and quality of health care, an indispensable element in the development of human capital.

Coopération

Le PNUD accompagne les PMEs Camerounaises affectées par la Covid-19

La convention de coopération entre le Gouvernement Camerounais et le Programme des Nations Unies pour le Développement a été signée le 27 septembre 2022, par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, et le Représentant Résidant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Jean Luc Stalon, arrivé en fin de séjour au Cameroun.

Cet accord de prêt d'un montant de 21 millions USD, soit près de 14,2 milliards de FCFA, s'inscrit dans le cadre de l'opération de soutien au secteur privé camerounais affecté par la pandémie de la Covid-19. Cette opération a pour objectif de renforcer la résilience des très petites, petites et moyennes entreprises face aux conséquences négatives de la Covid-19 et d'autres chocs, et de favoriser une relance rapide de l'activité économique pour une croissance plus forte et plus inclusive. De manière spécifique, le gouvernement, à travers ce projet, entend préserver les emplois et contribuer à la survie des entreprises les plus affectées. Il entend également relancer l'économie et renforcer la résilience à travers le renforcement de la compétitivité et de la productivité des entreprises en améliorant leurs capacités techniques, opérationnelles et managériales. Il s'agira par ailleurs de contribuer à l'amélioration du climat des affaires pour permettre aux PMEs d'être plus compétitives.

Pour le Ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey, cette opération qui va s'exécuter pendant trois ans, va contribuer à renforcer la résilience de l'économie camerounaise. » Nous espérons qu'avec toutes ces mesures qui s'orientent vers le renforcement de l'appareil productif national pour relever le niveau de souveraineté de production locale, nous serons à même d'avancer vers l'émergence à l'horizon 2035 avec beaucoup plus de facilité, de rapidité et de résilience face aux chocs futurs qui pourraient se manifester et pour lesquels il nous faut nous préparer dès à présent »

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du Ministre des PME et du représentant de la BADEA, Alamine Ousmane Mey a saisi l'occasion pour magnifier l'efficacité de l'action du PNUD, qui devra jouer le rôle d'agence d'exécution en relation avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, pour accompagner les PMEs dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Le MINEPAT a également salué la forte implication de Jean Luc Stalon dans la mise en œuvre de plusieurs projets, au cours de ses trois années passées au Cameroun. C'est par exemple le cas du Plan Présidentiel pour la Reconstruction et le Développement du NOSO et de l'Extrême-Nord.

La cérémonie de signature de cette convention, faisait suite à la signature le 21 août 2022, d'un accord de prêt de 18,9 millions USD, entre le Gouvernement Camerounais et la Banque Arabe pour le Développement Economique (BADEA). En rappel, le PNUD s'est engagé à apporter un concours financier d'un montant de 1 050 000 USD, pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de ce Projet.

» De manière spécifique, le gouvernement, à travers ce projet, entend préserver les emplois et contribuer à la survie des entreprises les plus affectées par la COVID19. ■

■ Cameroon SME funding

EIB to open two lines of credit to CBC and CCA

The confirmation of the signing of these lines of credit, for a cumulative amount of CFAF 17.8 billion, took place on 6 May 2022 in Yaounde between the Cameroon Ministers of Finance, Economy and SMEs, the directors of the banks concerned, the Vice-President of the European Investment Bank, and the Ambassador, Head of the European Union Delegation to Cameroon.

The government has just obtained financing for the opening of two lines of credit from the Commercial Bank of Cameroon (CBC) and the Crédit Communautaire d'Afrique (CCA), respectively worth 12 million euros (7.9 billion CFA francs) and 15 million euros (9.9 billion CFA francs), in favour of Cameroon's Small and Medium Enterprises, aimed at reinforcing the resilience of the Cameroonian private sector in the face of the Covid-19 pandemic. This "breathing room" is part of the implementation of the Rapid Response Facility against Covid-19. "this promising operation stems from the will of the Head of State, H.E Paul BIYA, to provide concrete solutions to the detrimental impacts of the Covid-19 pandemic on businesses", stated the Minister of Finance, Louis Paul Motaze.

According to the Ambassador, Head of the EU Delegation in Cameroon, the opening of these lines of credit comes alongside other initiatives undertaken by the EU in favour of the Cameroonian private sector, notably within the framework of the accompanying measures of the Cameroon-EU bilateral Economic Partnership Agreement. It is designed to revive Cameroonian businesses. "In view of the favourable conditions surrounding this opening in terms of repayment terms and interest rate subsidies, this operation will enable beneficiary companies to create more employment opportunities and develop their activities," said H.E. Philippe Van Damme. ■

Cameroun-Corée

De l'eau potable pour les populations de 4 localités de la Région du Centre

L'ambassadeur de la République de Corée au Cameroun, Jonghan Kim, a procédé le 31 août 2022 à Yaoundé, à la remise symbolique au Gouvernement camerounais, du don d'installation des systèmes d'approvisionnement en eau potable alimentés par énergie solaire dans quatre localités de la Région du Centre.

En recevant au nom du Gouvernement camerounais le chèque symbolisant le don coréen d'un montant de 200 000 USD, soit près de 101 millions de FCFA, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey a déclaré que ce don est un précieux concours au développement local, et davantage une marque de confiance et d'amitié du Gouvernement Coréen.

En effet, le projet d'installation des systèmes d'approvisionnement en eau potable alimentés par énergie solaire, bénéficie à quatre localités de la Région du Centre à savoir : Ngali 2 dans la commune de Soa ; Edzedouan dans la commune d'Edzedouan Département de la Mefou et Afamba ; Tsek dans la commune de Lobo, Département de la Lékié et Ebogo dans la commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o. C'est au total 2000 personnes qui sont désormais à l'abri des maladies hydriques.

Grâce à ce don Coréen, les populations de ces localités ont à leur disposition quatre mini adductions d'eau potable et un réseau de trois bornes fontaines avec chacune deux robinets, alimentés à base d'énergie solaire. Dans son discours de circonstance, l'Ambassadeur de la République de Corée au Cameroun, Jonghan Kim a souligné que ces équipements photovoltaïques ont l'avantage d'approvisionner en eau potable sans générateur électrique.

Le MINEPAT a saisi l'occasion pour recommander aux Chefs des exécutifs communaux et représentants des communautés bénéficiaires, de veiller scrupuleusement à l'entretien et à la maintenance de ces infrastructures afin que les populations puissent en bénéficier le plus longtemps possible. Portant la voix des quatre exécutifs communaux et des populations directes bénéficiaires, le Maire de la Commune de Soa, Essama Embolo, a remercié le gouvernement de la République de Corée pour ces quatre adductions d'eau potable..

Il faut relever que depuis près de 60 ans, la République de Corée a régulièrement accompagné le Cameroun dans son processus de développement, à travers des dons dans les domaines de la santé, des TIC ; de l'éducation, de l'agriculture, du développement rural et du renforcement des capacités.

■ Accelerating the civil status system reforms

Brazil supports Cameroon

The Minister of the Economy, Planning and Regional Development Alamine Ousmane Mey and the New Ambassador of the Federative Republic of Brazil, Her Excellency Madame Patricia Maria Olivera de Lima signed on August 25th 2022 in Yaounde, a grant agreement to the tune of 1.683 billion FCFA for the support project for the improvement of the National Civil Status System of Cameroon.

"The Brazilian part contributes with a donation of 1.46 billion FCFA through the Brazilian Cooperation Agency (ABC), the Federal University of South BAHIA (UFSB) and the Association of Notaries and Registrars of Brazil (ANOREG)."

With this grant from Brazil, the Government, through the National Civil Status Registration Office, intends to fully implement the Strategic Plan for the Rehabilitation of Cameroon's civil status and also pursue the implementation of the Master Plan for the computerization of the national civil status system.

Speaking at the signing ceremony, Minister Alamine Ousmane Mey underscored that with the expertise and support of Brazil that has attained 99% success in its National Civil Status System performance , Cameroon will address several problems at the civil status centers amongst which are; the low rate of declaration of births and deaths and the insufficiency of control of the centers which caused the development of documentary fraud. The insufficient measures to ensure better integration of civil registration with other sectors and the absence of a computerized, secure and integrated civil status system will equally be resolved.

The Minister also explained that this action is in line with Cameroons National Development Strategy NDS30 in which the second pillar is to make the development of human capital and well-being a priority.

On her part, Her Excellency Madame Patricia Maria Olivera de Lima expressed profound joy at having to be present at the event and hopes that Brazil could help people in Cameroon with no registration to be enrolled and come to education, social and health benefits.

The Brazilian part contributes with a donation of 1.46 billion FCFA through the Brazilian Cooperation Agency (ABC), the Federal University of South BAHIA (UFSB) and the Association of Notaries and Registrars of Brazil (ANOREG).The Cameroonian part through the counterpart funds and the non-financial contribution of National Civil Status Registration Office (BUNEC) contributes up to 200,660,350 FCFA. ■

Riziculture

La BID approuve un financement de 52 milliards de FCFA en faveur du Cameroun

C'est l'une des retombées fortes de la participation du Cameroun à la 47ème Réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) qui s'est tenue du 1er au 04 juin 2022 à Charm El Cheikh (Egypte), sous le thème « Au-delà du rétablissement, garantir la résilience et la durabilité ».

La moisson a été abondante pour la délégation camerounaise conduite par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, par ailleurs Gouverneur de la BID pour le Cameroun. Outre l'approbation par la BID d'un financement de 79,44 millions d'euros soit environ 52 milliards de FCFA destiné au Programme de Développement de la chaîne de valeurs du riz, la délégation camerounaise a également obtenu des hautes autorités de la BID, le soutien à la mise en œuvre du Plan Présidentiel de Reconstruction des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il en est de même de la deuxième phase du Projet d'Appui à la Scolarisation des Zones d'Education Prioritaire ; projet pour lequel les autorités de la BID et de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ont marqué leur intérêt au regard des enjeux. Dans la même foulée, Afriland First Bank et l'ICD (organe spécialisé du Groupe de la BID), ont procédé à la signature d'une convention d'ouverture d'une ligne de crédit de 40 millions d'euros soit 26 milliards de FCFA, pour soutenir les PME camerounaises et de ce fait, accompagner la relance économique post-covid.

Au cours des travaux de cette 47ème réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID, la voix du Cameroun s'est faite entendre. En plus de sa participation comme panéliste au séminaire portant sur le thème »Accélérer la reprise et réduire les inégalités dans le développement durable à l'horizon 2030 » le Chef de la délégation camerounaise a pris part à la table-ronde des Gouverneurs, au cours de laquelle ces derniers ont exprimé leurs attentes vis-à-vis de la BID pour aider ses pays membres à relancer leurs économies. A cette occasion, Alamine OUSMANE MEY, en rappelant les grandes orientations de la SND30, a présenté la politique d'import-substitution actuellement promue par le gouvernement, en insistant sur la production et la transformation pour garantir une meilleure résilience du pays. De même, la délégation camerounaise a participé au Forum organisé en faveur du secteur privé. Ce forum mettait en évidence les initiatives et solutions du Groupe de la BID dans les pays membres sur les fronts de l'investissement, le commerce et les assurances. En rappel, la 47ème réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs du Groupe de la BID avait pour objectif d'adopter les rapports d'activités 2021-2022 de la BID et de ses organes spécialisés. Pour la 48ème réunion, le rendez-vous a été pris à Djebdah en Arabie Saoudite.

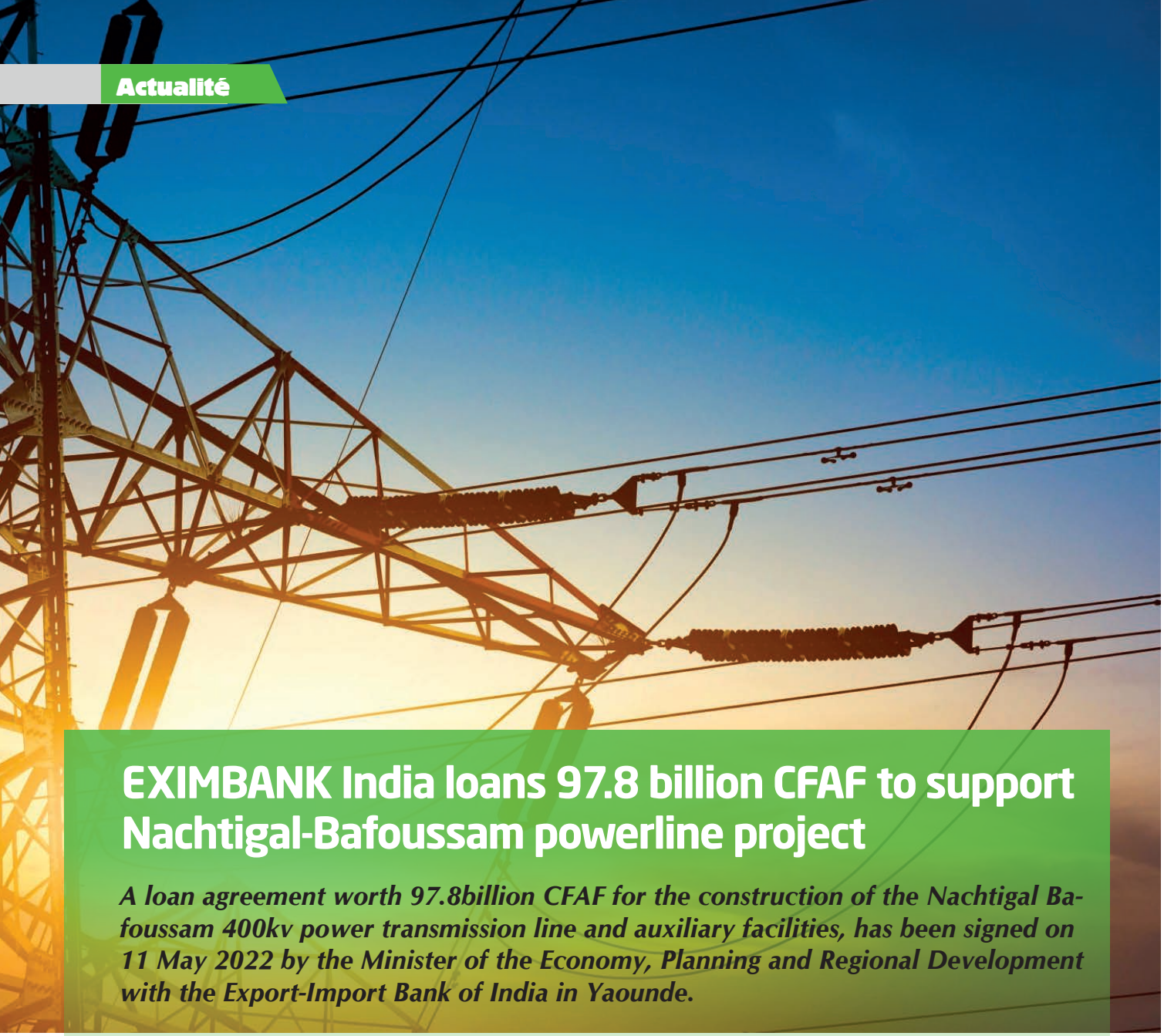

EXIMBANK India loans 97.8 billion CFAF to support Nachtigal-Bafoussam powerline project

A loan agreement worth 97.8billion CFAF for the construction of the Nachtigal Bafoussam 400kv power transmission line and auxiliary facilities, has been signed on 11 May 2022 by the Minister of the Economy, Planning and Regional Development with the Export-Import Bank of India in Yaounde.

> *Le Conseil a également examiné la problématique du financement de la Communauté, en s'attaquant au cumul des arriérés des Etats et à la récurrence des dysfonctionnements du mécanisme de la Taxe Communautaire d'Intégration*

Signing on behalf of the Cameroon Government was the Minister of the Economy, Planning and Regional Development, while the Export-Import Bank of India was represented by its Regional Representative Selva Kumar. The financial package worth USD 164.69 million, that is about CFAF 97.8 billion is meant for the construction of the Nachtigal- Bafoussam 400KV power transmission line and auxiliary facilities. The financial resources mobilized will be used to facilitate the transmission of power generated from the Nachtigal hydroelectric dam to the major production basins of the Centre and West regions and nearby localities.

With this investment, the Government is strengthening the foundations for an integrated and competitive industrial development consistent and fully compatible with the potential of the area covered by this power line. The signing ceremony of this loan took place in the presence of High Commissioner of India to Cameroon and the Assistant General Manager of EXIMBANK INDIA Mrs MITALI PENDHARKAR.

The Minister of the Economy, Planning and Regional Development extends the people of Cameroon's gratitude and the Head of State, His Excellency Paul BIYA's appreciation to the dignitaries of India for their constant concern and their support to the development of Cameroon for shared prosperity ■

Cameroon-European Union

116.7 billion CFA francs for Cameroon's northern regions

The "Green Pact" was launched on February 9, 2022 in Garoua by the Minister of Economy, Planning and Regional Development, Alamine Ousmane Mey and the Ambassador, Head of Delegation of the European Union in Cameroon, H.E. Philippe Van Damme.

The Team Europe initiative "Green Pact and Resilience for the Northern Regions of Cameroon" officially took place in the northern regional capital. The event took place during a ceremony co-chaired by the Minister of Economy, Planning and Regional Development, and the Head of the European Union Delegation in Cameroon, in the presence of several other members of government and heads of diplomatic missions of EU member countries accredited in Cameroon.

The Green Pact aims at combating strong territorial disparities through continued support to the private sector and sustainable rural development, in order to prevent climate change effects and natural resources degradation, as informed by the EU Delegation in Cameroon. In line with the EU's main priority under the "Team Europe" approach, this initiative is aligned with Cameroon's National Development Strategy 2020-2030. It pools the experience of European actors to support actions for climate change adaptation, concerted territorial management, strengthening of agrifood systems and opening up of sustainable socio-economic opportunities in the Adamawa, North and Far-North regions. In order to carry out these actions, the EU plans to fund this project to the tune of 116.7 billion CFA francs for the 2021-2024 period ■

CEMAC

Le budget 2023 de la Communauté adopté

La session budgétaire du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC), organisée en mode hybride, s'est tenue le vendredi, 28 octobre 2022 à Yaoundé. C'était sous la présidence du Ministre camerounais de l'Economie, Alamine OUSMANE MEY.

« Une enveloppe de 72 187 262 433 FCFA, pour conduire les programmes de développement de la CEMAC en 2023 »

Les travaux de la 38ème session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC ont abouti à l'adoption du budget d'un montant de 72 187 262 433 FCFA, pour conduire les programmes de développement de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) en 2023. Cette enveloppe est légèrement en baisse (-3,91%) par rapport à l'année 2022 dont le montant avait été arrêté à la somme de 75 125 136 477 FCFA. La baisse observée résulte principalement de la faible mobilisation des financements extérieurs et des ressources du Fonds de Développement Communautaire (FODEC).

Le Président en exercice du Conseil des Ministres de l'UEAC, Alamine OUSMANE MEY a relevé que le budget 2023 de la Communauté est adopté dans un contexte mondial difficile marqué par de multiples crises successives. Il a appelé l'attention du Conseil sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'amélioration du niveau des investissements dans le cadre des projets intégrateurs. Pour le Président de la Commission de la CEMAC, il s'agit d'un budget réaliste dont les prévisions reposent sur les principales hypothèses ci-après : le renforcement de la Taxe Communautaire d'Intégration (plus de 51,6 milliards de FCFA attendus en 2023), l'amélioration du recouvrement des recettes propres, la diversification des partenariats pour une mobilisation plus soutenue des concours extérieurs, la maîtrise des charges de fonctionnement notamment celles des personnels à travers des recrutements ciblés, l'encadrement des charges sociales par l'application stricte des dispositions statutaires en la matière. Outre ces hypothèses, le budget 2023 prend également en compte plusieurs priorités du processus d'intégration régionale. Il s'agit de la limitation de la dépendance à l'exportation des matières premières, la transformation structurelle des économies de la sous-région à travers la diversification économique, l'industrialisation et le relèvement du commerce intra-communautaire et la poursuite de l'attractivité des économies par l'amélioration du climat des affaires, entre autres.

Il convient de souligner qu'au-delà de l'examen du projet de budget de la Communauté, plusieurs autres sujets d'intérêt majeur ont également été abordés par les Ministres en charge de l'Economie, des Finances et de l'Intégration dans la sous-région, notamment les projets de règlements relatifs aux questions douanières, à l'industrialisation de la filière bois en rapport avec l'interdiction de l'exportation du bois en grumes dès janvier 2023, la création, l'organisation et le fonctionnement des brigades mixtes CEMAC-Etats membres à l'effet de faciliter la libre circulations des personnes et des biens le long des corridors. Les participants aux travaux de Yaoundé ont par ailleurs fait le point sur : l'état de mise en œuvre des recommandations relatives à la dette vis-à-vis de l'Union Européenne, la dette sociale de la Communauté et l'étude visant l'audit et la réforme du mécanisme de paiement des indemnités de départ des fonctionnaires et du gouvernement de la Communauté..

Rationalisation of the RECs in Central Africa: Process on track

The draft Constitutive Treaty of the new Regional Economic Community which is to replace ECCAS and CEMAC was reviewed and approved on 11 and 12 August 2022 in Yaounde by the Council of Ministers of the Steering Committee for the Rationalisation of Regional Economic Communities in Central Africa (COPIL/CER-AC), under the auspices of Cameroon's Minister of the Economy, Planning and Regional Development Mr Alamine Ousmane Mey.

These "milestone" meetings led to the approval of the draft Constitutive Treaty of the new Central African Economic Community. According of the Congolese Minister of the Economy, Planning, Statistics and Regional Integration, Ingrid Babackas, the adopted draft constitutive treaty takes into account the experiences of existing RECs in Central Africa. This draft, which is in line with the AU's desired design, also establishes a more modern framework for the Community. It is the most important document in the standard-setting framework of the new REC, in that it provides the basis for the envisaged Community, specifying, inter-alia, its organic and institutional structures, its scope of action and values, and its identity.

Besides adopting the draft Treaty, the Council of Ministers also acknowledged the report of the Unit of Experts on the state of implementation of the rationalisation process. It also approved the report on the state of approximation of the institutional frameworks of the RECs in Central Africa.
As regards the funding of COPIL/CER-AC and in view of the financial difficulties that where identified, the Council recommended that the States, ECCAS and CEMAC should fulfil their financial obligations towards COPIL/CER-AC, to expedite the rationalisation process. The Council also recommended that institutions of the Economic Community of the Great Lakes Countries (CEPGL) be integrated into the new configuration of the future REC, pending the decision of its decision-making bodies. It also recommended that a draft transition plan be submitted to the next session of the COPIL/CER-AC, for validation and transmission to the Dedicated President. This session also permited the review of other draft instruments validated by the COPIL/CER-AC Experts' Unit, namely: the draft conventions governing the Court of Auditors, the Community Parliament, the Court of Justice and Human Rights; the draft protocols governing the High Monetary Authority and the High Authority for Financial Markets.
The rationalisation of the RECs in Central Africa targets the establishment of a single REC to replace the CEMAC and the ECCAS. The idea is to align the integration process with the AU's objectives and to curb the low level of trade between Central African countries, the narrowness of sub-regional markets, and the overlapping and plethora of community organisations against a backdrop of dwindling resources. In this perspective, the course was set at the 14th Conference of ECCAS Heads of State, held in October 2009 in Kinshasa. During this summit meeting, the region's high authorities entrusted their Peer, H.E. Paul Biya, with the dedicated chairmanship of the REC rationalisation process in Central Africa. To date, several steps forward have been taken, including: the unification of the ECCAS and CEMAC free trade zones, the development of a Customs Code, a Common External Tariff and a common trade policy, the adoption of twelve priority areas for rationalisation... ■

Programmation budgétaire 2023-2025

Le MINEPAT prescrit fiabilité, pertinence et crédibilité

Alamine Ousmane Mey s'est exprimé le 16 août 2022 à Yaoundé, au cours de la cérémonie d'ouverture des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée (CEPB-PA), session 2022. Une cérémonie coprésidée avec le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, en compagnie de plusieurs autres membres du Gouvernement.

Pendant 10 jours, les responsables des organes constitutionnels et des départements ministériels ont examiné et affiné la programmation des dépenses de l'Etat sur le triennat 2023-2025 et la performance y relative, contenues dans les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMTs) ajustés par les administrations publiques après le Débat d'Orientation Budgétaire.

Cette session des CEPB-PA 2022 se tenait à la suite du Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP), qui a récemment proposé à la sanction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cartographie des programmes à mettre en œuvre au sein des administrations publiques pour les 03 prochaines années. Il s'agissait donc pour ces responsables des administrations publiques de décliner une programmation budgétaire pour la mise en œuvre de ces programmes, et de procéder aux ajustements nécessaires des objectifs de chaque programme en fonction des allocations budgétaires retenues. En projection sur l'espace budgétaire 2023-2025, un besoin de 4526 milliards de FCFA a été consacré à l'achèvement de 474 projets en cours d'exécution.

En rappelant le contexte socioéconomique et budgétaire difficile dans lequel se tenait la préparation du budget de l'État 2023, le Ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey s'est davantage penché sur les grandes orientations qui devraient sous-tendre la programmation des dépenses d'investissement pour le triennat 2023-2025. Notamment, la finalisation et la mise en service prioritaire des grands projets infrastructurels de première génération ; la reconstruction des Régions sinistrées ; l'accélération de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution avec un accent particulier à accorder à la promotion du label »Made in Cameroon» ; le renforcement et l'approfondissement du processus de décentralisation ; le relèvement du niveau des dépenses sociales et l'amélioration du climat des affaires et la gouvernance.

Modernising the public service

MINEPAT is handed its Administrative Procedures Manual and its User's Guide

These two tools were officially These two tools were officially handed over on 10 August 2022 by the Minister of Public Service and Administrative Reform, Joseph Le, during a ceremony organised in MINEPAT.

"The Ministry of the Economy, Planning and Regional Development is now equipped with new governance tools that will clearly help enhance the existing mechanism to meet the numerous challenges in carrying out its organic missions". These were the words of the Minister of Economy, Alamine Ousmane Mey, in his address.

The purpose of these tools is primarily to ensure the promotion of the rule of law, facilitate the transparency of the public service, demystify the processing of cases, step up efforts against corruption, and encourage improved performance of services through better information for MINEPAT users and formalisation of file treatment processes.

The tools will also help the Minister of the Economy to appreciate the efficiency and diligence in which files are processed. During the ceremony, Alamine Ousmane Mey urged his staff to adopt the manual and use it for the objective and timely processing of files entrusted to them daily. To this end, he instructed the Secretary General to ensure the popularisation of the Administrative Procedures Manual within MINEPAT, and to widely disseminate the User's Guide so that users are better informed on the procedures prevailing at MINEPAT.

Addressing the press, Minister Joseph Le indicated that these documents are extremely important piloting tools, which enable administrations to improve the quality of service rendered to the user. He seized the opportunity to call on other administrations to also start using them in order to really take off.

It is worth noting that the preparation of the Administrative Procedures Manual and the User's Guide are part of the implementation of Instruction No. 003/CAB/PM of 24 January 2001 of the Prime Minister, Head of Government, on " the streamlining of deadlines and procedures for processing files". These tools are a response to the strong directives of the Head of State, His Excellency Paul BIYA, to modernise the public administration, as stipulated in the 4th pillar of the National Development Strategy of Cameroon for the 2020-2030 period (NDS30), namely: governance, decentralisation and strategic management of the State.

AG des Actionnaires d'Africa50

Le Cameroun à l'honneur au Sommet d'affaires Afrique-USA

En marge des travaux de l'Assemblée générale des actionnaires du Fonds Africa50 placés sous le thème : « Une reprise accélérée et résiliente », un panel de haut niveau dédié à la présentation des opportunités d'investissement qu'offre le Cameroun, a été organisé le 21 juillet 2022 à Marrakech au Maroc, sous la modération du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY.

C'est au cours du Sommet d'affaires Afrique-Etats-Unis d'Amérique, que le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, invité spécial du Fonds Africa 50, en sa qualité d'actionnaire, a fait entendre la voix du Cameroun. Il s'est notamment exprimé lors du panel, sur les opportunités d'investissement qu'offre le pays.

Bien avant ce Sommet organisé par le Royaume du Maroc, en collaboration avec le Corporate Council On Africa sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Minepat a accordé une série d'audiences à plusieurs investisseurs américains ayant fait le déplacement pour Marrakech. Il s'agit des responsables du Groupe ABBOTT, ADAM Lambert et BONGANI DLAMINI, œuvrant en faveur de la couverture santé universelle ; d'un des patrons du groupe de média Bloomberg, Nicky KEEFE et du Directeur Exécutif de l'entreprise Trimble (NASDAQ : TRMB), leader des technologies géospatiales et des solutions de l'économie digitale, Albert Hilaire ANOUBON MOMO. Alamine OUSMANE MEY a également reçu en audience, Leslie MARBURY, la CEO de Prosper Africa, dont la mission est d'accroître le commerce et les investissements entre les États-Unis et les pays africains. Le Représentant de la République du Cameroun a par ailleurs échangé avec la délégation d'hommes d'affaires camerounais présents aux travaux de Marrakech.

En rappel, le Sommet d'affaires USA-Afrique vise à renforcer le partenariat économique entre l'Afrique et les Etats-Unis d'Amérique. Il s'agit d'une plateforme de rencontres entre les officiels gouvernementaux et les opérateurs économiques des pays africains et des USA. L'objectif est de sensibiliser le secteur privé américain sur l'évolution du climat des affaires sur le continent africain, dans la perspective d'attirer davantage les investissements américains sur le sol africain et de densifier les relations commerciales entre l'Afrique et les USA.

Construction de la Voie de Contournement de Yaoundé

Les bailleurs de fonds s'engagent

Ils ont manifesté leur intérêt au cours de la table ronde présidée le 24 mai 2022 par le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, chargé de la Planification, Paul Tasong, en compagnie du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Célestine Kétcha Courtès, et de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, Philippe Van Damme.

> ***« L'objectif de cette table ronde était de susciter le soutien des bailleurs de fonds en vue de la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ce projet structurant et intégrateur ».***

Cette table ronde des bailleurs de fonds était l'occasion, selon le Ministre Paul Tasong, de matérialiser la ferme volonté du Cameroun et des Etats membres de la CEMAC, de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des populations. Le Ministre Délégué auprès du MINEPAT a présenté aux institutions et partenaires financiers du Cameroun la stratégie de financement du projet de construction de la Voie de Contournement de la ville de Yaoundé (VCY) et ses quatre pôles urbains. L'objectif était de susciter leur soutien en vue de la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ce projet structurant et intégrateur. En somme, l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale(BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Banque Arabe de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BADEAC), la Banque Islamique de Développement (BID), l'Agence Française de Développement (AFD), les Banques commerciales telles que UBA et la Banque Atlantique, ont manifesté leur intérêt et leur engagement à accompagner le Gouvernement camerounais dans la matérialisation de ce projet.

Selon le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Célestine Ketcha Courtès qui présidait la première partie de la table ronde consacrée à la présentation du projet, la Voie de Contournement de Yaoundé est un corridor prioritaire qui va nécessairement accélérer le renforcement de l'intégration sous régionale et atténuer les effets néfastes de la circulation et des transits dans la ville. Ce projet a été retenu comme prioritaire pour la Région, par le Comité de Pilotage Elargi du Programme Indicatif Régional Afrique centrale en 2018. Il s'inscrit dans les corridors régionaux et continentaux et est conforme au Plan Directeur d'Urbanisme de la capitale camerounaise. Il permettra de lutter contre la pollution dans la ville de Yaoundé et d'en faire une ville résiliente et durable. Les études techniques et d'impact environnemental et social ont été réalisées entre 2019 et 2021 par le Bureau d'étude CIRA SAS, grâce au financement de l'Union Européenne.

En rappel, la Voie de Contournement de la ville de Yaoundé (VCY) est une boucle autoroutière d'un linéaire de 92Km qui comprend 20 échangeurs, 25 rétablissements de pistes interceptées, 17 passerelles piétonnes, 3 grands ouvrages hydrauliques et 174 ouvrages hydrauliques. Le coût estimatif des travaux est d'environ 794 milliards de FCFA. ■

Mise en œuvre de la SND 30

Les stratégies sectorielles passées au Scanner

Elles ont été examinées par les différents acteurs au cours d'une série de concertations organisées en août, septembre et octobre 2022 à Yaoundé, et présidées par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, en sa qualité de Président du Comité National de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la SND 30.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) est articulée autour de sept stratégies sectorielles, à savoir : les Infrastructures ; la Santé ; la Gouvernance ; le Secteur Rural ; les Industries et Services ; les Services Sociaux ; l'Education et la Formation professionnelle. L'évaluation de la mise en œuvre de ces stratégies sectorielles a eu lieu en août, septembre et octobre 2022, par les acteurs des secteurs public et privé, les Partenaires Techniques et Financiers, la société civile et les Collectivités Territoriales Décentralisées. Il s'est agi pour les participants à ces rencontres de faire un diagnostic profond de l'état de mise en œuvre des orientations de la SND 30 dans les différents secteurs, en examinant les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et en formulant des recommandations, en vue d'une amélioration des interventions.

De manière générale, pour Alamine OUSMANE MEY, le Cameroun est sur une trajectoire positive d'amélioration de ses performances en matière de développement économique et social, nonobstant les conséquences néfastes de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et la crise russo-ukrainienne, auxquelles s'ajoute la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

Secteur des infrastructures

Il ressort que la capacité de production électrique installée en 2021 est de 1 720 MW, pour un taux d'accès à l'énergie de 71%. Dans l'hydraulique et l'assainissement, la capacité de production d'eau potable installée est de 656 089 m3 avec un taux d'accès à l'eau potable de 76%. En ce qui concerne les infrastructures de transport, la mise en œuvre des projets routiers a permis d'avoir un linéaire global de 121 489, 67 km au niveau national, dont 98,5 km d'autoroutes. On dénombre 9 411,96 km de routes nationales, 13 837 km de routes régionales et 98 162 km de routes communales. Dans le domaine portuaire, le volume du trafic fret est passé de 3 millions de tonnes en 2020 à 3,5 millions de tonnes, pour une cible de 4,5 millions de tonnes en 2022. En ce qui concerne la modernisation urbaine, 45 000 logements sociaux avaient été construits jusqu'en 2020, avec 35% de ménages vivant dans un habitat décent. Le taux de modernisation du cadastre est de 4,22%, tandis que les réserves foncières sont évaluées à 1 292 000 ha. Concernant les télécommunications, l'indice de développement des TIC est de 3,5 en 2021.

Secteur Santé :

Dans le domaine de la Santé, l'on note une densification de la carte sanitaire du pays et le relèvement remarquable des plateaux techniques. Un processus soutenu par une amélioration de la gouvernance sanitaire.

Secteur Education :

En matière d'Education, la Représentante Résidente de l'UNICEF au Cameroun, Nadine PARRAULT a salué les efforts déployés par le Gouvernement dans le cadre du développement de la politique du livre, la politique de l'éducation inclusive et les adaptations du curriculum de formation des enseignants pour la petite enfance.

Les Services Sociaux :

Dans ce secteur, l'on enregistre l'extension de la couverture sociale aux travailleurs du secteur informel, l'augmentation du paiement des prestations aux bénéficiaires, la tenue régulière des dialogues sociaux, l'enclenchement du processus de finalisation de la Politique Nationale du Genre,

le renforcement de la prise en compte du genre dans la préparation des programmes budgétaires des administrations publiques. De plus, il ya d'autres aspects de l'action gouvernementale tels que la politique de soutien des prix des produits pétroliers, la mise en place des mécanismes des filets sociaux et la mise en place du chèque santé qui vise la réduction de la mortalité néonatale et maternelle.

Secteur rural :

Ici, l'on peut citer entre autres la rationalisation du portefeuille de projets et programmes au niveau du MINADER et du MINEPIA, la mise en place d'une plateforme interministérielle sur le désenclavement des bassins de production, le transfert des compétences aux CTD, l'opérationnalisation de la politique nationale d'octroi des intrants agricoles dont la phase pilote est en cours, etc. Selon le Représentant Résident du FAO au Cameroun, un accroissement substantiel des ressources budgétaires allouées audit secteur est nécessaire, tout comme la mobilisation à temps des fonds de contrepartie pour les projets à financement conjoint,

la gestion diligente des marchés publics dans le secteur, et surtout l'accélération de la décentralisation à travers l'opérationnalisation des plans régionaux d'aménagement du territoire qui permettront de mieux traduire les attentes des acteurs du monde rural.

Secteur Gouvernance :

Dans ce domaine, l'on note la modernisation de l'administration et des Finances Publiques, la mise en route effective des Plans Présidentiels pour la Reconstruction et le Développement des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, une accélération du processus de décentralisation avec l'achèvement des Conseils régionaux et la promulgation de la loi portant Code Général des CTD. En ce qui concerne le climat des affaires, des efforts pour son amélioration et le renforcement du dialogue entre Gouvernement et secteur privé continuent d'être déployés.

Secteur des industries et services :

Plus que par le passé, il sera question, comme l'a souligné Alamine OUSMANE MEY, d'accorder une grande priorité à la transformation des matières premières locales, afin de gagner en valeur ajoutée et de réduire les importations de biens et services, tout en augmentant l'offre des exportations.

Si les efforts consentis au niveau des différents secteurs sont encourageants, le Ministre de l'Economie estime que l'ambition légitime d'émergence du Cameroun invite à redoubler d'efforts pour améliorer les performances de développement de notre pays.

Cameroun-FMI

L'Evaluation de la troisième revue

Elle a débuté le 05 janvier 2023 à Yaoundé par une séance de travail entre le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, et la mission du Fonds Monétaire International conduite par Cemille SANCAK

Une importante mission du Fonds Monétaire International a séjourné au Cameroun du 05 au 18 janvier 2023. Elle s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation de la troisième revue du Programme Economique et Financier 2021-2024 conclu avec le FMI et soutenu par la Facilité Elargie de Crédit et le Mécanisme Elargi de Crédit. Avec Alamine OUSMANE MEY, l'équipe conduite par Cemille SANCAK a échangé sur la situation macroéconomique et les perspectives économiques à court-terme du Cameroun.

De manière spécifique, comme l'a indiqué le Chef de mission du FMI, les deux parties sont longuement revenues sur l'état de mise en œuvre des repères structurels du Programme Economique et Financier, à savoir entre autres : les mesures visant à accroître l'espace budgétaire du pays pour le financement des investissements productifs, l'accélération des réformes structurelles destinées à soutenir la diversification économique, et la gestion prudente de la dette publique dans le but de renforcer la viabilité de celle-ci.

Au terme des échanges, Cemille SANCAK a salué la résilience de l'économie camerounaise face aux chocs exogènes qui frappent l'économie mondiale depuis 2021, à savoir la Covid-19 ajoutée à la crise russo-ukrainienne. En effet, malgré ce contexte économique mondial morose, le Cameroun affiche des indicateurs macro-économiques appréciables en 2022 : un taux de croissance se situant autour de 3,8% contre 3,6% en 2021 et une projection de 4,2% en 2023 ; une position extérieure représentant actuellement environ 04 mois d'importations, etc. Cette performance permet au Cameroun de garantir la poursuite de sa marche vers l'émergence.

Pr. Isaac Tamba

Pr. Isaac Tamba, Directeur général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics au Minepat.

« Ces dernières années, nous avons réalisé des performances notables »

Monsieur. le Directeur général, quelles sont les priorités en termes d'investissements publics pour l'année 2023 ?

Les investissements publics constituent l'un des principaux leviers de la croissance et du développement inclusif et durable. Ils relient les marchés à travers les infrastructures publiques, réduisent les coûts de facteurs et améliorent subséquemment la compétitivité globale de l'économie. Ils créent aussi des opportunités économiques, améliorent le cadre de vie et le niveau du capital humain. C'est pourquoi les directives du président de la République dans le cadre de la préparation du budget de l'Etat, ou alors de la circulaire du ministre des Finances sur l'exécution du budget de l'Etat, accordent une importance primordiale sur le budget d'investissement public (BIP). Pour l'exercice budgétaire 2023, les priorités portent sur l'achèvement et la mise en service des grands projets de première génération; l'accélération de la production des spéculations de consommation de masse dans le cadre de la politique de réduction de notre dépendance à l'égard des importations (riz, maïs, poisson, lait, produits pharmaceutiques, etc.) et la promotion des exportations; la mise en œuvre des plans présidentiels de reconstruction des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, et le renforcement du processus de décentralisation. A cet effet, les dotations dédiées au financement de la décentralisation s'élèvent à 18,2 % des ressources internes ordinaires, c'est-à-dire, au-dessus des 15 % prescrits par le Code des collectivités territoriales décentralisées. En cohérence avec les orientations stratégiques de la Stratégie nationale de développement 2030 (SND 30), les secteurs des infrastructures, de la production et du commerce représentent 73 % du total du BIP en 2023.

Il est prévu pour les investissements en 2023, une enveloppe de 1 386,8 milliards de F, ce qui est en deçà du budget de l'exercice précédent où il était de 1555,3. Qu'est-ce qui justifie cette baisse ?

La baisse de 2,5 % du BIP en valeur relative et en glissement annuel, est due à une conjonction de facteurs induits par un contexte économique et budgétaire très contraint, dont le soutien des prix à la pompe constitue le déterminant majeur, et ont fait du BIP malheureusement, la principale variable d'ajustement en avenir incertain. En 2023, le BIP représente 22 % du budget de l'Etat, très loin de la considération clé visant à porter le BIP à 40 % du budget de l'Etat durant le cycle SND30.

De nombreux obstacles subsistent dans l'exécution du budget d'investissement public notamment l'insuffisante appropriation des procédures de contractualisation, le non-respect des

plans de passation des marchés publics, la maturation insuffisante des projets. Quelles garanties pour une meilleure réalisation de ces projets ?

L'exécution du BIP fait l'objet de récriminations récurrentes, sans que celles-ci soient toujours fondées sur les faits ou sur les preuves. Ces dernières années, et malgré un environnement macroéconomique défavorable, nous avons réalisé des performances notables, comme en 2019 et en 2020, où le taux d'exécution physique du BIP était de 95,94 % et 92,36 % respectivement. En 2021, il était de 74,9 % ; au 3e trimestre 2022, il est certes de 56,1 %, contre 55 % à la même période l'année d'avant. Cette donnée masque la saisonnalité de l'exécution du BIP, puisque, en dépit de tous les efforts d'encadrement et de sensibilisation menés conjointement par le Minepat, le Minmap et le Minfi, les deux premiers trimestres de l'année sont encore consacrés à la contractualisation. L'exécution proprement dite ne commence qu'à partir du 3e trimestre. Nous sommes d'avis que la situation de l'exécution du BIP est à parfaire. C'est la raison pour laquelle le ministre en charge des investissements publics a prescrit une série de mesures visant à passer de l'optimisation de l'exécution du BIP, à sa maximisation. Au nombre de ces prescriptions, on peut citer des mesures d'anticipation, en exhortant les maîtres d'ouvrages à passer les marchés dès l'entame de l'exercice budgétaire. C'est aussi l'organisation des sessions de renforcement des capacités à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres, à la passation des marchés, au processus de maturation des projets. Mais encore, le Minepat a pris des mesures visant à accroître les ressources allouées aux instances locales chargées du suivi du BIP, en exhortant parallèlement les différents maîtres d'ouvrages à tenir régulièrement les sessions des cadres de concertation pour faciliter la remontée des informations, qui lui permettent de rectifier en temps réel les écarts éventuels constatés. En 2023, les arriérés d'indemnités des membres des Commissions de passation des marchés seront derrière nous ; des dispositions ont été prises à cet effet dans le budget 2023. Mais encore, et pour normaliser l'exécution du BIP dans les régions en proie à l'insécurité, des dispositions particulières ont été prises par le Minepat, notamment l'implication des autorités traditionnelles et des forces de défense, aux côtés des autorités administratives pour accompagner les prestataires dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Ainsi, à la faveur de ces mesures, la Région du Nord-Ouest a été classé 2e au terme du 3e trimestre 2022, avec une performance de 53,59 %, alors qu'elle occupait l'avant-dernier rang en 2021.

« Des dispositions ont été prises à cet effet dans le budget 2023. Mais encore, et pour normaliser l'exécution du BIP dans les régions en proie à l'insécurité, des dispositions particulières ont été prises par le Minepat, notamment l'implication des autorités traditionnelles et des forces de défense, aux côtés des autorités administratives pour accompagner les prestataires dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Cela fait trois ans que le visa de maturité est entré en vigueur. Cet outil qui donne droit à la budgétisation et à la réalisation des projets porte-t-il vraiment des fruits ?

Oui, Oui et oui ! Les performances que j'ai présentées plus haut sont en partie dues à l'instauration du Visa de maturité. C'est le sésame qui donne droit à l'inscription du projet d'investissement dans le Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT), et qui conduit donc à la budgétisation. Il est vrai que des marges de progrès doivent encore être comblées, notamment en amenant tous les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'ouvrages délégués à s'approprier les principales étapes du processus de maturation, qui, il faut le préciser, est encadré par le Décret du Premier ministre, Chef de gouvernement du 21 juin 2018.

Quel est l'impact attendu des projets à réaliser cette année sur la mise en œuvre de la SND30 ?

Il faut considérer le BIP comme une politique d'impulsion étatique, une politique d'incitation, visant à séduire davantage le secteur privé pour qu'il participe encore plus à la création des richesses, gage de notre émergence à l'horizon 2035. Aussi, à travers la construction d'atouts productifs à long terme en termes de formation brute du capital fixe, les projets BIP retenus dans le journal des projets 2023, peuvent être considérés comme un accélérateur de la mise en œuvre de la SND 30. Il a en effet été démontré qu'une hausse de 10 % des dépenses physiques d'infrastructures fait bondir la croissance potentielle d'un point du PIB. D'où la concentration de nos ressources dédiées à l'investissement public dans ce secteur prioritaire de notre économie.

Interview parue dans Cameroon Tribune du 10 janvier 2023

SND30

L'Import-Substitution... Au cœur de la Transformation Structurelle de l'Economie camerounaise.

La transformation structurelle de l'économie camerounaise implique aujourd'hui des changements fondamentaux dans les structures de notre économie. S'inspirant du bel exemple de certains pays devenus émergents, le Gouvernement camerounais a fait de la politique d'import-substitution et de promotion des exportations, un axe majeur de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. A travers cette politique, il s'agit pour les autorités camerounaises de remplacer autant que faire se peut un grand nombre de biens importés, par des substituts locaux. Autrement dit, réduire les importations en remplaçant celles-ci par des produits du terroir. Ce choix volontariste, répond à la nécessité pour le Cameroun de booster et de valoriser sa production locale, de conforter son taux de croissance, pour qu'il soit compatible avec les objectifs de la SND 30, et de réduire la vulnérabilité de son tissu productif face aux chocs exogènes et le déficit de sa balance commerciale. Le présent dossier de MINEPAT REPORT vient mettre en évidence les enjeux, les défis, les actions concrètes à mener en cohérence avec la SND30, et surtout l'urgence d'agir aujourd'hui, dans un contexte mondial difficile. Un zoom est également fait sur l'ensemble des leviers actionnés par le Gouvernement pour impulser cette dynamique

■ Import-substitution

Renforcer la production locale et réduire la dépendance aux importations

En cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Gouvernement a opté pour une politique de réduction de notre dépendance aux importations à travers le renforcement de la production locale sur la base du développement des avantages comparatifs de l'économie nationale.

Une analyse de la structure du commerce extérieur sur la période 2013-2019 révèle que le déficit moyen de la balance commerciale a été de 1 126,8 milliards de FCFA, après avoir atteint un pic de 1 548 milliards en 2019. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ce déficit est principalement imputable aux biens de consommation courante pour lesquels le pays dispose pourtant d'un potentiel avéré pour la production locale. A titre d'illustration, le montant total des importations de poisson en 2019 a atteint le chiffre record de 131 milliards ; celui du riz se chiffrait à 184 milliards de FCFA en 2017. Par ailleurs, les importations de poisson, riz, blé et lait ont représenté près de 2/3 des importations des produits alimentaires en 2019 et un tiers du déficit du compte courant, soit environ 542 milliards de FCFA. Le corollaire de cette situation est la détérioration progressive de nos réserves de changes et de notre position extérieure.

En réponse à cette situation, et sur la base des leçons tirées de la première phase de mise en œuvre de notre vision de développement à long terme (DSCE 2010-2020), le Gouvernement s'est doté d'une stratégie pour le renforcement de la production locale à l'effet d'assurer l'approvisionnement de notre économie en intrants et en pro-

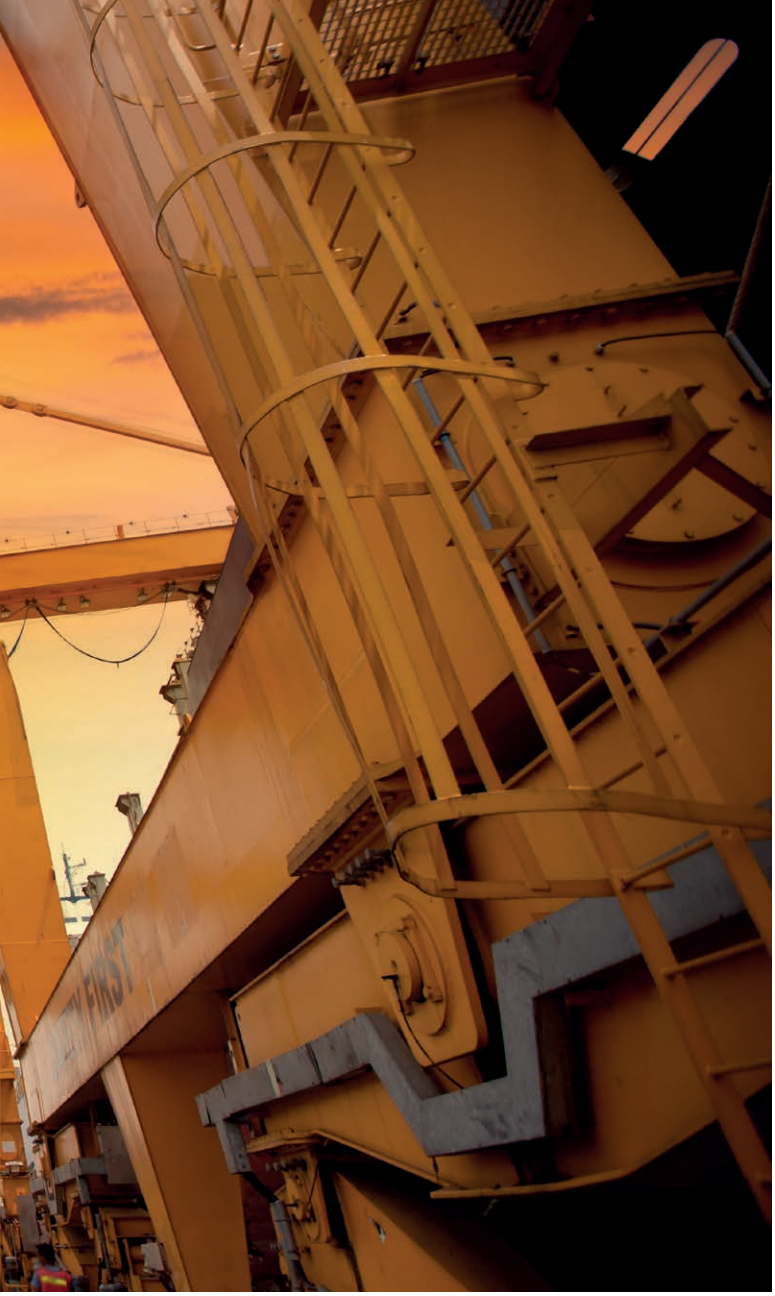

duits de consommation finale, tout en réduisant notre dépendance aux importations. C'est dans cette optique que les autorités ont adopté un Plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation (riz, maïs, poisson, lait, blé, mil/soja), qui constitue la première étape du processus d'endogénéisation de l'économie camerounaise. Ce plan est progressivement élargi à d'autres filières prioritaires permettant d'optimiser les avantages comparatifs de notre économie pour favoriser son industrialisation et à terme, améliorer son positionnement dans les chaines de valeur régionales et mondiales. C'est notamment le cas de la filière bois, et celle de la chimie-pharmacie.

Dans cette logique, le Gouvernement entend capitaliser davantage la contribution du secteur privé par l'octroi des incitations diverses, la protection plus accrue de l'espace économique national, le relèvement de la commande publique en biens et services locaux, et la promotion de la préférence nationale. En outre, l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) apparait comme une réelle opportunité.

La mise en œuvre de cette politique devrait permettre d'accélérer la transformation structurelle de notre économie, tel que préconisé par la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Ceci devrait notamment contribuer à accroître la part de la production manufacturière, favoriser l'insertion dans les chaines de valeur mondiales et créer davantage d'emplois décents pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Toutefois, l'efficacité des actions envisagées dépend de plusieurs facteurs relatifs à l'amélioration de la qualité des dépenses publiques ; à l'optimisation des politiques d'incitation au secteur privé afin d'en réduire les effets néfastes sur la production et la concurrence (notamment les mesures de dépenses fiscales) ; l'amélioration de la gestion des entreprises publiques afin d'accroître leur contribution ; la mobilisation plus importante du secteur privé ; et la réduction de notre vulnérabilité aux chocs exogènes. ■

« Le Gouvernement s'est doté d'une stratégie pour la production locale des matières premières, à l'effet d'assurer un approvisionnement accru des entreprises en intrants à partir de la production locale. »

Mesures fiscalo-douanières

Tout pour la promotion du « Made in Cameroon »

Des facilités consacrées par la loi de finance N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 permettront de promouvoir la politique de l'import-substitution.

Plusieurs leviers sont actuellement activés pour faire de l'import-substitution un véritable outil de la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Sur le plan douanier précisément, plusieurs mesures sont mises en place pour promouvoir la production locale. Elles consistent pour l'essentiel à exonérer des droits et taxes à l'importation des intrants et biens d'équipement destinés aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la santé humaine et animale, et de la transformation agroalimentaire. L'objectif ici est de renforcer la compétitivité des produits fabriqués localement à travers la réduction des coûts.

Dans les détails, pour les secteurs agro-pastoraux et agroalimentaires, on note l'exonération totale des droits et taxes à l'importation pour des constructions préfabriquées à l'usage de serres destinées à l'agriculture; des semences animales et végétales améliorées destinées au renforcement de la production animale et agricole ; des vaccins et médicaments pour la médecine humaine et vétérinaire ; et des équipements de transformation dans l'agro-industrie. Aussi faut-il relever la soumission au droit d'accises de certains biens importés dont l'offre locale est abondante et suffisante. Il s'agit notamment du thé, du miel naturel, des pommes de terre, des fruits comestibles, du café et ses sous-produits, des poivres et piments, du gingembre, des viandes et abats, du beurre de cacao, de la mayonnaise, etc.

Pour le secteur de la transformation locale du bois, il y a l'exonération totale des droits et taxes de douane sur les appareils, équipements, matériels et outils importés destinés au développement de l'activité locale de »transformation poussée »du bois. Il est question ici de contribuer au renforcement des chaines de valeurs locales du bois et à l'augmentation de l'offre d'ouvrages en bois sur le marché national. En outre, en vue de garantir la disponibilité en intrants dans ce secteur, la limitation du volume des bois exportés sous forme de grumes est favorisée à travers un relèvement progressif des taxes à l'exportation.

La filière chimie-pharmacie constitue également une cible prioritaire de la politique de réduction de notre dépendance aux importations. Ici, le Gouvernement a consenti à la suppression des droits d'accises sur les produits cosmétiques produits localement, parallèlement à l'application des droits d'accises sur certains produits importés comme les savons et les détergents.

Croissance

Riz, poisson, huile et maïs … une lourde facture pour l'économie du pays

Au Cameroun, l'heure est désormais à l'augmentation de la production locale pour améliorer la balance commerciale. Le pays fait face depuis de nombreuses années à la dépendance des produits de l'extérieur. Il consomme moins ce qu'il produit et consomme plus ce qu'il ne produit pas. Selon les chiffres rendus officiels par le gouvernement, entre 2015 et 2021, le Cameroun a importé plus de 500.000 tonnes de riz, 480.000 tonnes de poissons, 500.000 tonnes de maïs et plus de 160.000 tonnes d'huile de palme pour une valeur de plus de 25 milliards de Fcfa . Cette tendance haussière des importations au niveau de ces filières n'augurent pas des perspectives radieuses pour l'économie du pays. Gros plan sur ces filières (poisson, riz, huile et maïs) qui tirent la croissance du pays vers le bas.

RIZ

Un déficit de 436 239 tonnes

Avec une production estimée à 140 710 tonnes, le pays a besoin de 576 949 tonnes pour satisfaire sa demande. Entre 2015 et 2018, les importations de riz du Cameroun se sont chiffrées à 652,6 milliards de Fcfa, soit en moyenne 163 milliards par an. Selon l'INS, en 2020, les importations de riz ont culminé à 591 597 tonnes, pour une valeur de 159,8. Toujours selon l'INS, pour le seul premier semestre 2021, le riz a, à lui tout seul, représenté 5% de l'enveloppe globale des importations du pays, chiffrées à 1 824 milliards de Fcfa, pour 5,07 millions de tonnes de marchandises importées. Ces données de l'INS révèlent que les importations massives du riz, qui font exploser le déficit de la balance commerciale du pays, servent souvent de passe-droit à certains opérateurs économiques pour approvisionner frauduleusement des pays voisins. Pour y faire face, le gouvernement, à travers le ministère de l'Agriculture et du développement rural a mis en place un programme d'aménagement de 35 700 hectares supplémentaires de périmètre hydroagricole qui permettra de mettre sur le marché au moins 350 000 tonnes de riz blanchi à l'horizon 2023.

Poisson

Près de 165.000 tonnes de déficit à combler

Avec une production estimée à 335.000 tonnes, pour une demande de plus de 500000 tonnes, le Cameroun accuse un déficit de près de 165000 tonnes. Selon l'Institut national de la statistique (INS), au premier semestre 2021, les importations de poissons et autres crustacés effectuées par le Cameroun, ont chuté de 18 505 tonnes (-16%) en glissement annuel. Dans le détail, elles ont culminé à 97 203 tonnes pour des dépenses globales d'un peu plus de 64 milliards de Fcfa à la fin du mois de juin 2021, contre 115 708 tonnes pour 77,8 milliards de Fcfa de dépenses au 30 juin 2020. Afin d'améliorer la production, le gouvernement envisage de porter la production de l'aquaculture à 100 000 tonnes d'ici 2030. Il a récemment retenu 117 dossiers d'investisseurs dans ce secteur, pour mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la dépendance du Cameroun vis-à-vis des importations et favoriser l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité de la chaine de valeur aquacole à travers la promotion de l'accès aux sites de production à l'investissement privé. Objectif : porter la production de l'aquaculture de 32 000 à 50 000 tonnes en 2025 et de 70 000 à 100 000 tonnes en 2030.

Maïs

Une facture de 150 milliards Fcfa en 2020

Très sollicité dans les ménages, le maïs est une spéculation également très utilisée par les brasseurs. Selon les détails fournis par une étude du Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN), présentée le 25 août 2021 à Douala, l'autoconsommation représente 58% de la production locale, contre respectivement 16 et 2% pour l'alimentation animale et les agro-industries, dont les opérateurs sont les plus gros importateurs de cette céréale. La production nationale annuelle est estimée à environ 2,3 millions de tonnes, pour des besoins évalués à 2,8 millions de tonnes. Soit un déficit de 500 000 tonnes. Cet écart impose de recourir aux importations de maïs et ses autres dérivés, chiffrées à plus de 150 milliards Fcfa en 2020, avec pour corollaire un impact négatif sur la balance commerciale. Et pour accroitre la production, le gouvernement a élaboré un plan d'action qui prévoit l'implication du secteur privé dans la production à grande échelle, la création de nouvelles variétés de semences, la facilitation de l'accès aux intrants agricoles, la mise à disposition des producteurs des pools d'engins et la construction des infrastructures de traitement post-récolte.

Huile de palme

160 000 tonnes manquent à l'appel

Selon l'Association des Raffineurs des Oléagineux du Cameroun (Asroc), la production nationale de l'huile de palme brute est de 360 000 tonnes par an. La demande industrielle d'huile de palme brute quant à elle est estimée à 1179 252 tonnes par an. Ce qui voudrait dire que le secteur de la transformation connait un déficit de plus de 800 000 tonnes par an contre 160 000 tonnes au niveau de la production. Mais, compte tenu de la faible production ou encore de la faible offre de leurs matières premières, les capacités actuelles des transformateurs sont estimées à 420 000 tonnes. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a autorisé les opérateurs de la filière à importer 143 000 tonnes d'huile de palme brute en 2022, après 80.000 tonnes en 2019, 70.000 tonnes en 2020 et 100.000 tonnes en 2021. Ceci alors que les raffineurs font part de grosses difficultés sur le marché en raison des perturbations causées dans le circuit d'approvisionnement par la crise du coronavirus, cette quantité est censée réduire significativement le déficit structurel national qui se situait jusque-là autour de 160.000 tonnes par an, mais qui devrait se creuser davantage du fait du relèvement annoncé de la demande industrielle qui, elle-même, est tributaire de l'augmentation des capacités de transformation des unités existantes et l'entrée en matière de nouvelle. De plus, il y a régulièrement des difficultés d'approvisionnement. Rareté des terres, mauvaise qualité des semences, exportations pas toujours contrôlées, coût élevé des engrais, etc. sont quelques freins rencontrés par les acteurs qui s'investissent dans ce secteur. »Ceux qui s'engagent dans ce domaine font défaut. Si j'avais un appel à lancer, je demanderais à ceux qui ont un peu de moyens d'investir dans le secteur du palmier à huile. On devrait booster le secteur palmier à huile. Pourquoi ne pas le subventionner comme cela se fait sous d'autres cieux » indique Daniel Ze Bekolo, producteur d'huile de palme. Jusqu'ici des initiatives mises sur pied n'arrivent pas à tenir les promesses des fleurs. Il s'agit, entre autres, de l'entreprise Pamol Plantations PLC, au ralenti du fait de la crise sociopolitique dans la région du Sud-Ouest, ainsi que du Projet d'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière palmier à huile.

Thierry NYAMEN

PDG TANTY

La politique d'import substitution est notre cheval de bataille depuis près de 20 ans où nous transformons les matières premières locales (mais- soja- arachides-plantain-cacao) pour la fabrication des céréales infantiles. Nos difficultés majeures sont : la faible disponibilité des matières premières en quantité et en qualité, et les importations massives des produits à technologie élémentaire, pourtant capables d'être produits sur place. Le gouvernement devrait à notre avis copier les modèles qui ont marché dans d'autres pays. A savoir : Augmenter les taxes sur les produits importés disponibles localement, utiliser le pouvoir de l'état pour que les places premium dans les supermarchés soient réservées aux produits Made in Cameroun, subventionner les vrais acteurs du Made in Cameroun à travers la mise en valeur des Champions nationaux, créer une journée du Made in Cameroon pour une sensibilisation des populations sur l'importance de consommer local afin d'en faire un véritable way of life. Nous suggérons aussi à l'Etat de diminuer la traque des impôts sur les PME et surtout de diviser les taxes indirectes logées dans les ministères qui affaiblissent les industriels locaux.

Bref développer le patriotisme économique. Enfin avoir un seul guichet de paiement de tous les impôts et taxes directes ou indirectes pour les entreprises. »

PDG FRUITSCAM Sarl

Les difficultés que nous rencontrons en tant que jeune entreprise spécialisée dans la transformation des fruits de saison sont de plusieurs ordres : les changements climatiques qui ont un impact négatif sur la qualité et la quantité des fruits produits ; l'emballage qui demeure un goulot d'étranglement de la filière ; l'accès aux financements ; les taxes élevées qui ont une incidence sur le prix de vente du produit fini... Nos attentes vis-à-vis du Gouvernement reposent entre autres sur l'intensification des actions relatives à la promotion du Made in Cameroun afin de limiter les importations ; l'arrêt définitif des importations des produits de la filière ; la facilitation de l'accès aux financements des PME ; la suppression ou la baisse du taux d'imposition des droits d'accises sur le Jus naturel fabriqué localement ; la baisse les coûts de la certification à l'ANOR… »

CHASSEM Narcisse,
Représentant Centre-Sud-Est GICAM

Moderniser notre structure économique

Les crises économiques mondiales récentes ont montré que notre pays était fortement dépendant des exportations des produits primaires, mais également des importations des matières premières.
Pour sortir de cette dépendance et mettre définitivement notre pays sur le sentier de l'émergence, il va falloir transformer localement les matières premières exportées et produire dans la mesure du possible les produits importés. Pour cela, il faut de manière générale moderniser notre structure économique. D'abord, en investissant massivement dans les infrastructures. Pour un budget qui est de plus de 5.000 milliards de FCFA, 1/3 devrait être consacré aux infrastructures, soit 1.500 milliards de FCFA. Ensuite, il est important de définir un programme puissant de mise à niveau des entreprises locales, en fonction de leur taille et de leur secteur d'activité. Cela impliquerait aussi la mise en place d'un environnement fiscal et juridique approprié qui favoriserait la migration des entreprises du secteur informel vers le secteur formel. Enfin, la priorité devrait être mise sur le développement du commerce et à cet effet, la ZLECAF est un puissant outil qu'il faut promouvoir dans notre pays. »

Pr ESSAME OYONO Jean-Louis,
Directeur Général de l'IMPM

Améliorer l'environnement réglementaire, fiscal, financier

Environ 95% des produits pharmaceutiques en circulation au Cameroun sont importés. De 2018 à 2019, ces importations représentaient 415 milliards FCFA, tandis que la production locale représentait seulement 5,7% du marché, soit environ 18 milliards de FCFA. Contrairement à la plupart des pays du Maghreb et certains pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud qui ont acquis une autonomie partielle en matière de dépendance aux importations de médicaments par le renforcement de l'industrie pharmaceutique endogène, l'industrie du médicament au Cameroun demeure embryonnaire, faible et marginale et n'influe pas beaucoup sur le marché national. L'expérience du contexte de la crise sanitaire mondiale de la pandémie de la COVID-19 pendant laquelle toutes les frontières étaient fermées a démontré la nécessité pour les pays africains, en l'occurrence le Cameroun, très dépendants des importations de créer une production endogène des médicaments utilisés contre les pathologies prioritaires. Pour cela, il y a lieu d'améliorer l'environnement réglementaire, fiscal, financier propre à une mise en place de véritables industries pharmaceutiques qui constitueraient une opportunité économique pour le Cameroun aussi bien au niveau national que sous régional. Ces mesures dépendent en grande partie de l'Etat et il faut déjà se réjouir des mesures de défiscalisation totale de tous les intrants, équipements, appareils et autres matériels de l'industrie pharmaceutique qui figurent dans la Loi de finances depuis 2020.

NGOLLE V Isaak Richard,

Conseiller Technique N° 3 MINFI

Soutien à la production locale

Le MINFI agit sur trois leviers principaux afin de soutenir la politique gouvernementale en matière d'import-substitution.

Le premier levier concerne l'attractivité du territoire, dans le but d'attirer le maximum d'investisseurs.

Le deuxième levier est relatif au soutien à la transformation productive. A ce niveau, des mesures fiscales et douanières d'exonération et de dispense totale des droits et taxes ont été adoptées concernant les intrants et les équipements destinés à soutenir la transformation et la production aussi bien dans les domaines de l'élevage, de la pêche que dans le domaine industriel.

Le troisième levier enfin, est relatif au soutien à apporter à la production locale pour rendre les produits camerounais plus compétitifs. Des mesures de soutien aux producteurs locaux et de frein à l'importation de certains produits ont été prises. Les premiers constats font état de ce que la politique fiscale et douanière volontariste donne des résultats satisfaisants, notamment en termes d'amélioration des chiffres d'affaires d'environ 15 à 30% pour les entreprises du secteur agro-industriel. Toutefois, de manière générale, par rapport à la balance de paiement dans sa globalité, le déficit reste encore important.

C'est donc dire que la politique d'import-substitution n'a pas encore eu l'impact escompté. Pour rendre la balance moins déficitaire et donner à la politique de l'import-substitution un impact et un résultat satisfaisants, des actions fortes doivent être menées. D'abord, à travers une politique économique, fiscale et financière plus pertinente vis-à-vis des produits qui impactent le plus la balance commerciale comme le riz, le blé, le poisson, etc. qui représentent 60% dans le déficit de la balance commerciale. Ensuite, il faut véritablement penser à une politique fiscale des plus appropriées pour porter notre industrie, car un pays ne se développe qu'à travers un bon tissu industriel. »

Sur le plan financier

Des facilités à la pelle

Qu'il s'agisse du guichet producteurs ou de l'ouverture d'une ligne de garantie des prêts bancaires, l'Etat ne lésine sur aucun moyen pour faire de l'import-substitution une réalité.

C'est un secret de polichinelle. En matière de promotion de l'import-substitution, l'Etat ne lésine sur aucun moyen pour accompagner les entreprises et les producteurs locaux. L'illustration la plus récente est l'ouverture du Guichet producteurs dont le lancement a eu lieu cette année à Melong dans le Département du Moungo, Région du Littoral. C'est en fait 7,5 milliards FCFA qui sont ainsi mis à la disposition de ces acteurs des filières cacao et café, à travers des subventions directes. On estime à 1,2 milliard de FCFA la somme déjà débloquée pour les 500 projets inscrits au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (Fodecc).

L'objectif visé par le Gouvernement est clair : accroître la production de cacao et de café afin de booster l'industrie de transformation locale. Concrètement, l'ambition est de faire passer la production de 257 151 tonnes au cours de la saison 2019-2020 à 640 000 tonnes à l'horizon 2030. Pour ce qui est du café, la production ciblée est de 160 000 tonnes contre 22 000 tonnes actuellement. Pour bénéficier de ces fonds disponibles sur une période d'un an, il suffit pour le producteur d'enregistrer ses données au FODECC et de déposer sa quote-part de 60% dans une institution financière. Ceci lui permettra, en contrepartie, de recevoir sa subvention. Il s'agit notamment d'un bon d'achat pour l'acquisition des plants, des intrants, des produits phytosanitaires, des équipements et autres infrastructures nécessaires aux activités des producteurs.

Un autre acte important, c'est la signature en juillet 2021, d'une convention entre le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze et des banques lo-

cales. Il s'agit d'une convention relative à la mise en place de la facilité de garantie des prêts bancaires au profit des entreprises publiques et privées au titre des emprunts intérieurs. Le plafond de ce fond est fixé à 200 milliards de FCFA, soit 70% pour les structures privées et 30% pour les entreprises publiques. Cette garantie couvrira une partie du montant du prêt (50% pour les grandes entreprises et 70% pour les Petites et moyennes entreprises). Il est d'ailleurs possible d'aller jusqu'à 80% pour les entreprises opérant dans les Régions sinistrées du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Les entreprises éligibles à cette facilité sont celles du secteur de la production agropastorale et halieutique, avec un accent particulier sur le maïs, le riz, et le poisson entre autres. On retrouve également les entreprises du secteur secondaire œuvrant dans l'agro-industrie, l'industrie de l'énergie notamment les énergies renouvelables, les forêt-bois (2ème et 3ème transformation), le textile-confection-cuir, l'artisanat, la métallurgie-sidérurgie, la chimie-pharmacie, la construction et immobilier, le recyclage, l'assainissement et l'eau. Peuvent également prétendre à cet appui les entreprises du numérique, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs, du transport, de la logistique et enfin de la restauration.

Par ailleurs, dans la perspective du renforcement des capacités productives des PME en général et des PME manufacturières en particulier, le Ministre en charge de ce secteur a signé en mai 2022 des Conventions de financements de plus de 17,7 milliards de FCFA logés auprès des deux banques. C'est dire que la dynamique de la transformation structurelle de l'économie camerounaise se concrétise. A ces faits s'ajoutent les multiples conventions signées entre les entreprises locales et l'Agence de Promotion des Investissements, dans le but d'encourager la production locale et ainsi, tordre le cou aux importations.■

Les mesures relatives à la promotion de la politique de l'import substitution dans le secteur agricole

Selon la loi de Finances N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023, les entreprises des secteurs de la production agricole, de l'élevage et de la pêche bénéficient des avantages fiscaux ci-après :

I. En phase d'investissement

- Dispense des charges fiscales et patronales sur les salaires versés aux ouvriers agricoles saisonniers ;

- Exonération de la TVA sur l'achat des pesticides des engrais et des intrants ainsi que des équipements et matériels de l'agriculture , de l'élevage et de la pêche figurant à l'annexe du présent titre ;

- Exonération des droits d'enregistrement des mutations de terrains affectés à l'agriculture, à l'élevage et à l'aquaculture ;

- Exonération des droits d'enregistrements des conventions de prêts destinées au financement des activités agricoles, de l'élevage et à la pêche ;

- Exonération de la taxe foncière des propriétés appartenant aux entreprises agricoles, d'élevage et de pêche et, affectés à ces activités, à l'exclusion des constructions à usage de bureau.

II. En phase d'exploitation

1.Les exploitants individuels y compris lorsqu'ils sont constitués sous forme de coopératives ou de Groupe d'Initiative Commune (GIC), ayant pour activités la production agricole, l'élevage et la pêche, bénéficient des avantages ci-après :

a. Pendant les cinq (05) premières années d'exploitation :

- Exonération de la contribution des patentes ;
- Exonération de l'acompte et du minimum de perception de l'impôt sur le revenu ;
- Exonération de l'impôt sur les revenus.

b. Au-delà de la cinquième (05) année :

- Exonération de la contribution des patentes ;
- Paiement d'un prélèvement libératoire au titre de l'impôt sur le revenu au taux de 0,5% ;
- du chiffre d'affaire, majoré de 10% au titre des centimes additionnels communaux.

CAMEROUN EMERGENT / EMERGING CAMEROON

LE NEWS MAGAZINE QUI ACCOMPAGNE L'EMERGENCE DU CAMEROUN

- **LA TRIBUNE DES DÉCIDEURS**
- **LE BAROMÈTRE DES PERFORMANCES DES MILIEUX D'AFFAIRES**

UNE PUBLICATION DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Zoom sur les farines locales

Promotion des farines locales

Le Gouvernement aux côtés des acteurs pour la création d'une instance faîtière nationale

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY a présidé le 23 août 2022 à Yaoundé, l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale constitutive de la plateforme des promoteurs de farines locales au Cameroun. C'était en présence d'une demi-dizaine de membres du gouvernement et des représentants des différents maillons de la chaîne de promotion des farines locales (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) venus des dix régions du pays.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette Assemblée générale constitutive, il y avait l'examen et la validation des projets de statuts et de règlement intérieur de la plateforme des promoteurs de farines locales au Cameroun, ainsi que l'élection et l'installation du bureau de ladite plateforme. Les participants à ces travaux de deux jours, étaient issus des administrations et organismes publics, du secteur privé et de certaines organisations de la société civile, tels que l'Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (ACDIC), la Plateforme nationale des organisations professionnelles agro-sylvo-pastorales et halieutiques du Cameroun (PLANOPAC) et le Syndicat national des boulangers.

En ouvrant les travaux, le Ministre de l'Economie s'est réjoui de l'alignement des missions de la plateforme envisagée aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, notamment la transformation structurelle de l'économie camerounaise par la politique d'import-substitution. Selon Alamine OUSMANE MEY, cette plateforme répond à l'interpellation du Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA qui, lors de son adresse à la Nation le 31 décembre 2021, déclarait : » Nous devons nous atteler à réduire nos importations en augmentant la production locale, si nous voulons relever le défis de la croissance » Globalement, l'objectif des pouvoirs publics à travers cette plateforme est d'accroître la production locale, accélérer la dynamique d'industrialisation par la promotion des chaînes de valeurs agricoles, réduire la dépendance aux importations de farines à base de céréales importées, renforcer la sécurité alimentaire et la résilience de l'économie nationale, créer des emplois stables et améliorer le revenu des populations.

La plateforme des promoteurs de farines locales se veut un cadre de collaboration pour la mutualisation des efforts pour le développement et la promotion des farines locales ainsi que la défense des intérêts professionnels communs de ses membres. Elle est destinée à garantir un meilleur encadrement des promoteurs dudit secteur, notamment leur accessibilité aux facteurs de production, la dotation d'outils leur permettant d'avoir une bonne maîtrise en matière de normes et de qualité, ainsi que l'accès aux infrastructures de conservation, de transformation et de commercialisation des produits.

■ Farines locales

Le Bureau national de la plateforme des promoteurs est connu

Ses membres ont été élus le mercredi 24 août 2022 à Yaoundé au cours de l'Assemblée générale élective des promoteurs des farines locales au Cameroun.

Les 26 membres qui composent le Conseil Exécutif de la Plateforme des Promoteurs des Farines Locales au Cameroun (PROFALCAM) sont connus. NJILE George MBANDA, Président de cette instance et les 25 autres membres ont été élus par leurs pairs pour un mandat de quatre ans, à la suite d'un scrutin libre, transparent et disputé.

Dans son allocution de circonstance, le Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, M. Zoutene Doufene, en sa qualité de Représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a déclaré que »le gouvernement ne ménagera aucun effort pour accompagner la PROFALCAM dans la concrétisation de son ambition de promouvoir les farines locales au Cameroun » Il a par ailleurs lancé un appel à tous les acteurs (publics et privés) à œuvrer pour la mise en place d'un partenariat fécond entre les différents niveaux de participation, afin d'atteindre les objectifs visés par la plateforme qui, sans doute, permettra de renforcer l'emploi local et de réduire le déficit de la balance commerciale du pays.

Pour le nouveau Président du Conseil Exécutif de la PROFALCAM, le premier défi de la plateforme est de porter le niveau de production des farines locales à 400 000 tonnes à l'horizon 2027. Pour cela, il s'agira à court-terme de réduire les pertes en champs et post-récoltes des produits de base et de promouvoir l'avènement des clusters dans ce secteur. NJILE George MBANDA souhaite par ailleurs que les pouvoirs publics accompagnent la PROFALCAM, à travers entre autres : la commande publique, la facilitation à l'accès au crédit à ses membres et l'octroi des subventions en aval pour plus d'impact dans les interventions.

En rappel, la PROFALCAM s'inscrit dans le cadre des initiatives visant la promotion de la production locale telle que définie par la politique d'import-substitution prônée par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Cette association apolitique et laïque est fondée sur les principes de représentativité (adhésion ouverte à tous les acteurs de chaque maillon de la chaîne de promotion des farines locales) et de subsidiarité (pouvoir de décision et d'exécution des activités déléguées au niveau le plus adapté au sein de la plateforme). Ses organes d'administration et de gestion sont l'Assemblée générale, le Conseil Exécutif, les Collèges et le Secrétariat permanent. ■

ZOUTENE DOUFENE

Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (a.i)

« L'utilisation des farines locales constitue une option stratégique dans le cadre de la politique nationale d'import-substitution »

Monsieur le Directeur Général, une instance faîtière nationale des promoteurs des farines locales vient de voir le jour au Cameroun. Quel est l'enjeu d'une telle plateforme dans un contexte où les populations ont besoin des solutions concrètes à l'immédiat ?

L'enjeu principal de cette plateforme des promoteurs des farines locales est la structuration de toute la chaine de valeur de cette filière, pour qu'il y ait de l'interdépendance entre les producteurs locaux, les transformateurs et les distributeurs. La finalité est de faciliter l'accessibilité aux facteurs de production et de doter les acteurs d'outils leur permettant d'avoir une bonne maîtrise en matière de normes et de qualité à travers : l'identification et le regroupement de l'ensemble des promoteurs de farines locales ; la proposition des mécanismes d'accompagnement des promoteurs de farines ; la promotion de la consommation des farines locales.

En plus, la mise sur pied de cette instance va faciliter leur encadrement et permettre d'influer sur le marché, en vue de sortir notre pays de la dépendance des produits venus de l'extérieur. En effet, les données statistiques montrent que le déficit de la balance commerciale s'est renforcé en valeur, au cours des dix dernières années, passant de 590 milliards en 2010 à 1 292 milliards en 2019. D'après les données de l'Institut National de la Statistique (INS, 2022), l'état du commerce extérieur en 2021 montre que la facture des importations des produits alimentaires continue de s'alourdir. Ces importations sont principalement tirées par les achats de riz et de froment de blé et méteil. Dans cette perspective, l'exploration des pâtisseries à base de farines locales apparaît comme une piste intéressante en raison de l'envolée des prix du blé et de son impact sur la balance commerciale. Aussi, l'on gagnerait à produire localement pour améliorer notre balance commerciale ; en intégrant par exemple 20% de farine locale dans les produits de consommation à base de blé. L'Etat ferait par conséquent plus de 20 milliards de FCFA d'économie par an, en plus de la multitude d'emplois créés.

Quelle est la structuration de cette plateforme? Quel est le profil des acteurs et quels sont leurs rôles ?

La Plateforme des Promoteurs des Farines Locales au

Cameroun est fondée sur le principe de représentativité. Elle est ouverte à tous les acteurs de chaque maillon de la chaîne de promotion des farines locales à savoir, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs et les services du secteur. Les différents acteurs font partie des collèges représentent chaque maillon de la chaine de valeur des farines locales. Ils sont chargés de la défense des intérêts, de l'encadrement et de la formation de leurs membres. Plus précisément, le collège des producteurs est constitué de l'ensemble des producteurs de spéculations pouvant être transformées en farine à l'instar de la banane plantain, le sorgho, le manioc, la patate, le maïs, l'igname...

S'agissant du collège des transformateurs, il comprend tous les intervenants de la première et de la deuxième transformation. En ce qui concerne le collège des distributeurs et consommateurs, il comprend l'ensemble des commerçants et des consommateurs des produits faits à base de farine locale.

Quel est le rôle que le Gouvernement camerounais est appelé à jouer dans ce sillage?

Le Gouvernement, après la structuration des acteurs, compte œuvrer avec les responsables de cette plateforme afin de trouver les mesures au niveau fiscal et administratif pour booster les investissements dans le secteur. En effet, l'utilisation des farines locales comme substitut de la farine de blé constitue une option stratégique dans le cadre de la politique nationale d'import-substitution et de promotion de la préférence nationale. En effet, une substitution partielle de la farine de blé par les farines locales telles que la banane-plantain, le manioc et la patate douce peut constituer une alternative intéressante en termes de coûts bénéfices par rapport aux grains importés de blé. La mise en place du programme de réduction des importations tel qu'envisagé au cours de la phase 1 (2020-2023) de la mise en œuvre de la SND30, apparaît de ce fait comme un enjeu stratégique qui permettra de booster le secteur agricole, notamment le sous-secteur vivrier dont le potentiel en matière de production de farines locales est aujourd'hui avéré (banane-plantain, manioc et patate). Dans une logique de durabilité, il faudrait faciliter l'accès au foncier et encourager les investissements massifs dans la production et la transformation locale des matières premières. Par conséquent, il est indiqué de passer à la phase de production industrielle dans la mesure où, les farines dont il est question se produisent de façon artisanale.

> *Le Gouvernement, après la structuration des acteurs, compte œuvrer avec les responsables de cette plateforme afin de trouver les mesures au niveau fiscal et administratif pour booster les investissements dans le secteur*

A côté des farines locales, plusieurs autres produits tels que le riz, le poisson, etc. contribuent à aggraver le déficit de notre balance commerciale. Pourquoi ne pas aussi s'intéresser à la production locale de ces produits ?

Le document de référence de l'action gouvernementale qu'est la Stratégie Nationale de Développement (SND30) projette une réduction substantielle du déficit de la balance commerciale du Cameroun, qui passerait de 8,8% du PIB en 2018, à moins de 3% du PIB en 2030. Cette projection est tributaire de la mise en place d'un tissu industriel robuste, capable d'une part, de conquérir les marchés sur le continent, voire au-delà, et d'autre part d'accompagner les mécanismes de substitution à l'importation, dont le corollaire est la promotion du » made in Cameroon »

Pour l'atteinte de cet objectif, le Gouvernement ambitionne d'exploiter un certain nombre de filières prioritaires de développement agro-industriel, à savoir : le coton, le cacao-café, l'huile de palme, le sucre, le caoutchouc, le riz, le maïs, la banane-plantain, le manioc, le poisson, le lait et la viande. Ces filières feront l'objet de plans de développement spécifiques à moyen et long termes, visant à augmenter leurs productions, renforcer leurs compétitivités et développer en aval les chaînes de valeur grâce notamment à l'implantation d'industries de transformation. Dans cette démarche, le Gouvernement cherchera systématiquement, en partenariat avec le secteur privé national et/ou étranger, à faire émerger des »champions nationaux »autours desquels la production, la transformation et la commercialisation (y compris les exportations) de ces filières vont s'organiser et se structurer.

Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

« La politique d'import-substitution est une solution inévitable pour assurer la souveraineté alimentaire au Cameroun»

En marge de la visite officielle du Président français Emmanuel Macron au Cameroun du 25 au 27 juillet 2022, une table ronde a été organisée sur la sécurité alimentaire. Le Ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey y a pris part en compagnie de plusieurs autres membres du Gouvernement. Le sujet s'est imposé au regard du contexte marqué par les répercussions de la COVID 19 et la crise en Ukraine, qui ont entrainé une situation d'inflation généralisée.

Monsieur le Ministre, la visite officielle du président français au Cameroun s'est déroulée dans un contexte économique mondial assez particulier. Que pouvez-vous nous en dire?

Vous avez raison de relever la particularité de la conjoncture mondiale actuelle marquée par une turbulence d'envergure et d'une complexité rares. Depuis bientôt trois années, le monde tout entier est résolument engagé dans la riposte à la pandémie de la Covid-19 et la reconstruction en mieux des économies au regard des conséquences humaines, économiques, financières et sociales causées par cette crise sanitaire. Le double choc sur l'offre et la demande en 2020 a engendré une récession mondiale et débouché sur une forte perturbation des chaînes logistiques d'approvisionnement sur lesquelles reposent les échanges commerciaux. La baisse, voire l'arrêt des activités de production dans certains secteurs a entrainé la rareté de produits essentiels et enclenché une dynamique inflationniste déjà en 2021.

Malheureusement, nous enregistrons depuis le début de l'année 2022, de nouveaux chocs violents sur les produits énergétiques, alimentaires et sur les intrants agricoles. Cette situation fortement liée au conflit russo-ukrainien affecte l'ensemble des pays du monde par divers canaux de transmission. L'une des manifestations est la forte inflation que nous importons à travers nos échanges. Elle perturbe la relance économique et ajoute de la pression sur les finances publiques des Etats. L'orientation déficitaire des soldes budgétaires accentue l'endettement et fragilise la soutenabilité de la dette publique au moment où l'on assiste à un resserrement des conditions d'accès aux marchés de capitaux. Dans ce contexte, le FMI, la Banque mondiale ont récemment révisé à la baisse les perspectives de croissance du monde de 6,1% en 2021 à 3,6% en 2022. C'est dire que la lutte contre

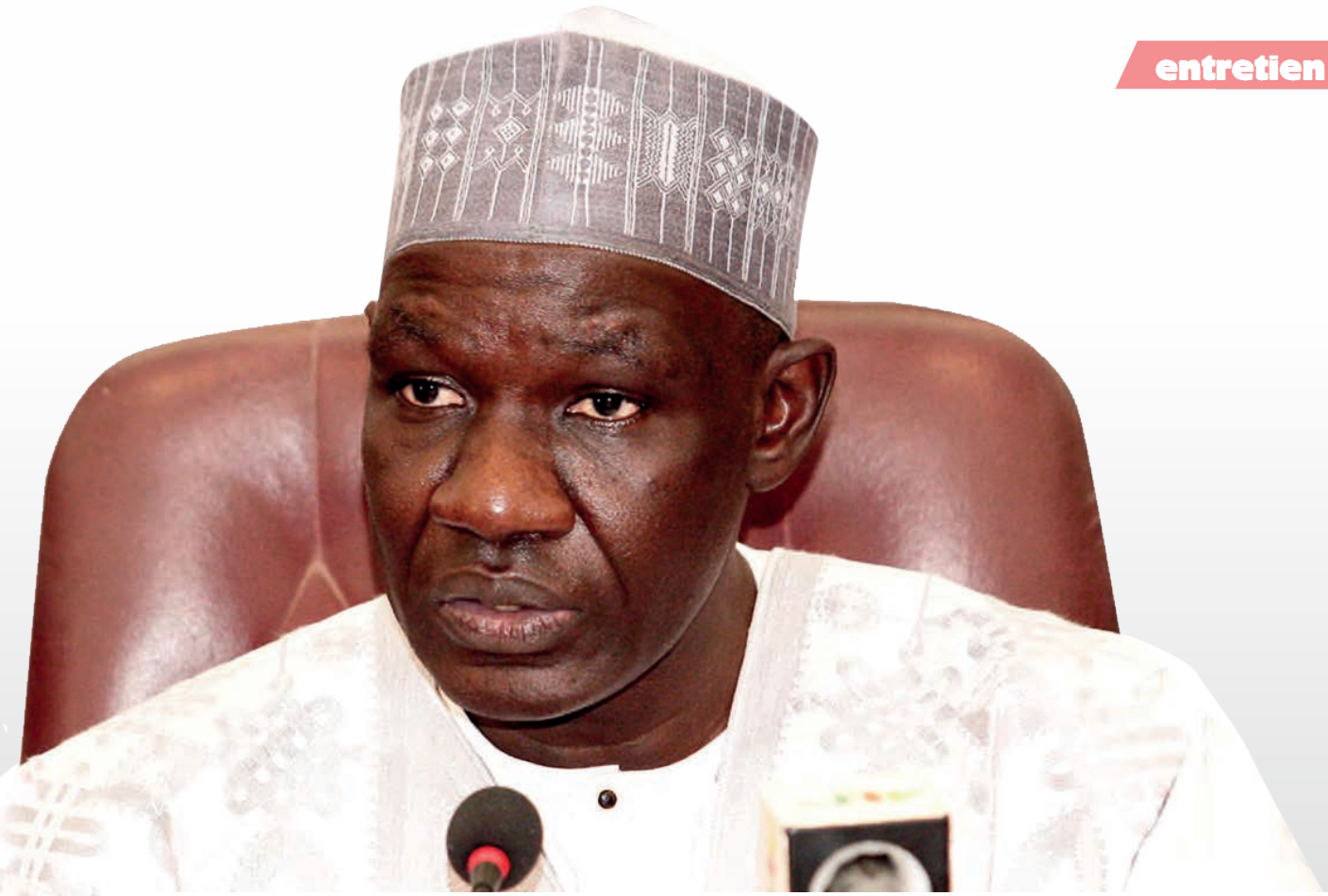

l'inflation galopante, le retour à une croissance économique plus robuste, endogène et inclusive, la restauration des équilibres macro-économiques intérieurs et extérieurs constituent à n'en point douter les chantiers prioritaires du moment dans les différents pays africains, le Cameroun avec.

S'agissant du contexte alimentaire mondial, vous avez pris part avec vos collègues du Minader et du Minepia à la table ronde sur la sécurité alimentaire organisée en marge de la visite du Président Macron. Quelles ont été vos conclusions ?

La thématique sur la sécurité alimentaire est d'une actualité brûlante. Il faut dire que la question de la sécurité alimentaire comme celle de la riposte à la pandémie de la Covid-19 ont l'avantage de mettre en exergue les insuffisances structurelles de nos modèles de production, de développement et nos modes de consommation. Nos discussions à ce sujet ont eu pour cadre l'initiative française FARM et les orientations de notre SND30 en matière de développement rural. Le premier pilier de cette initiative vise la transparence sur les marchés et le non recours aux restrictions dans les échanges commerciaux des produits de première nécessité pour lutter contre l'inflation. Ceci passe également par la levée des contraintes sur les transactions avec la Russie et l'Ukraine sur les produits alimentaires. Le pilier solidarité de FARM traite de l'accès aux produits essentiels par les pays vulnérables. Il s'agit ici de répondre à leurs besoins urgents afin d'éviter la crise alimentaire. Le troisième pilier porte sur la production agricole. C'est la dimension la plus structurante de la réponse à la crise dans la perspective d'une plus grande souveraineté alimentaire. Cette démarche est alignée sur l'option stratégique du Cameroun en faveur d'une transformation structurelle vers un développement inclusif. L'objectif principal est d'approfondir l'industrialisation du Cameroun grâce à une plus large intégration des chaînes de valeur. En la matière, l'agriculture et l'élevage nous offrent les meilleures opportunités possibles. Des filières prioritaires (maïs, riz, blé) ont été retenues et feront l'objet d'une élaboration d'un plan d'action devant aboutir à une autosuffisance nationale.

Cette stratégie intègre-t-elle la production d'intrants agricoles ?

Notre économie devra disposer d'une unité de production locale d'engrais. En soutien à cela, nous sommes convenus de renforcer la formation agricole, de mettre en place des financements adaptés pour les exploitations de petite et moyenne taille. Le Cameroun bénéficie actuellement des financements de la Banque Mondiale à concurrence de 51 milliards de FCFA et la BAD à hauteur de 41 milliards pour répondre aux besoins urgents et engager les actions de mutation de notre production. Toujours sur le plan financier, le Président français a prescrit à l'AFD, Proparco, BPI France la mise en place un Fond d'investissement dont l'objectif est de réduire les risques dans les filières agricoles, accompagner les promoteurs de Tpe et Pme agricoles par des financements adéquats et participer au développement d'une agro-industrie camerounaise prospère.

Où situez-vous la politique camerounaise d'import substitution dans ce contexte?

La politique camerounaise d'import-substitution trouve toute sa place et conserve sa pertinence. En effet, un pays aussi riche en facteurs naturels susceptibles de lui garantir une souveraineté alimentaire ne peut que s'inscrire dans cette démarche. Les contraintes sur le chemin sont loin d'être insurmontables. Nous devons certainement améliorer la productivité agricole et relever notre production, gage d'une plus grande sécurité alimentaire humaine, animale et industrielle. L'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale d'import substitution est, sans aucun doute, la voie royale vers plus de souveraineté et sécurité alimentaires. Il faut dire que l'ordre économique mondial a jusqu'ici confiné l'Afrique dans une position d'une part de consommateur de produits finis d'une économie mondialisée avec quelques pays considérés comme usine du monde et d'autre part, l'Afrique est pourvoyeuse de matières premières sans grande valeur ajoutée. Notre forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur nous fragilise en cas de choc exogène, alors que nous avons la possibilité d'assurer une plus grande autonomie dans la production agricole en particulier. Une situation que le chef de l'Etat, Paul Biya n'a de cesse de décrier. Nous avons ici l'opportunité d'apporter une réponse durable à cette problématique. Cela est valable pour notre économie globalement.

Quelle sera la place du secteur privé camerounais et des entreprises françaises en activité dans notre pays ? Quel rôle doit jouer le secteur privé ?

Le secteur privé va inéluctablement jouer un rôle crucial. Notre Stratégie nationale de développement 2020-2030 en a fait le moteur de la croissance. Nous pensons que le gouvernement, en sa qualité de facilitateur et de régulateur, va s'atteler à l'amélioration continue du climat des affaires pour inciter plus à l'investissement privé, attirer les investissements directs étrangers dans un cadre beaucoup plus compétitif. Les entreprises françaises et camerounaises déjà présentes sur certains maillons de nos chaînes de valeur prioritaires dans le domaine agricole doivent rapidement monter en puissance. Dans la filière maïs, nous avons enregistré des engagements forts pour une augmentation de la production locale de cette spéculation. Plus de 400 000 ha sont d'ores et déjà disponibles dans la perspective d'un doublement de la production d'ici 2030. Des entreprises comme la Sodecoton, la Cdc devraient davantage accompagner les producteurs sur le chemin de la diversification agricole afin d'assurer une meilleure sécurité alimentaire. Nous devons sortir de la dépendance totale à l'importation du blé par l'accélération de sa production locale. Le Cameroun en a fait l'expérience. Il s'agit dorénavant d'une priorité majeure qui devrait aboutir à la mise sur pied dans notre pays d'un agropole de production de blé. S'agissant des engrais, notre pays en commande pour près de 900 000 tonnes par an pour améliorer les rendements agricoles. Ne faut-il pas développer une industrie de production d'engrais dans notre pays en coopération avec le Maroc, premier producteur au monde de Phosphate? Le secteur privé devrait s'y intéresser aussi. Ne nous leurrons surtout pas. L'industrie camerounaise se construira en grande partie autour de l'agriculture. C'est pourquoi nous devons multiplier les actions tant dans le secteur public que le secteur privé pour lever les obstacles au développement des filières prioritaires qui doivent conduire à une meilleure structuration des filières. ■

Extrait de l'interview réalisée par Cameroon Tribune au lendemain de la visite du Président français au Cameroun »

Cooperation
Christopher J. Lamora at MINEPAT

The Minister of the Economy, Planning and Regional Development Alamine Ousmane Mey has today received in an audience, the American Ambassador to Cameroon, H.E Christopher John Lamora.

Speaking with the Press after the close to one hour meeting, His Excellency Christopher John Lamora explained that he and his host held talks on how to foster the bilateral relations of Cameroon and America.
First he appreciated the presence of the His Excellency President Paul Biya at the U.S African Summit in Washington, saying that it underscores the importance and the positive trajectory of the bilateral relations between Cameroon and the USA over the past few years and especially since the beginning of the Biden Administration.
The two officials who shared their commitment to increasing trade relations, also talked ways in which America could help Cameroon in her national development goals amongst others.

AFD : La nouvelle Directrice présentée au MINEPAT

Virginie DAGO a été présentée le 13 juin 2022 au Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, par le Directeur sortant de l'AFD au Cameroun, Benoît Lebeurre.

C'était à la faveur d'une audience que le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a accordée à ces deux personnalités. Cette audience qui a duré près d'une heure d'horloge, a surtout permis au directeur sortant de l'Agence Française de Développement (AFD) au Cameroun, Benoît Lebeurre, de partager avec le Ministre de l'Economie, le bilan de son action depuis son arrivée au Cameroun en 2018.

Cameroun-Allemagne :
De belles perspectives...

La Ministre adjointe des Affaires étrangères d'Allemagne Katja Keul a été reçue en audience le 31 octobre 2022, par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey.

Le renforcement des relations entre le Cameroun et l'Allemagne, la paix et la sécurité, la protection de l'environnement et le passé colonial commun… sont autant de sujet qui ont meublé les échanges entre le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, et la Ministre adjointe des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Katja Keul, qu'accompagnait Dr Corinna Fricke, Ambassadrice d'Allemagne au Cameroun.

»Je suis très contente d'être au Cameroun pour la première fois. Nous avons un intérêt très fort à renforcer nos relations qui sont déjà intenses. Avec la situation difficile globale du fait de la guerre en Europe, nous comprenons de plus en plus que nous devons travailler ensemble, l'Europe et l'Afrique et bien sûr l'Allemagne et le Cameroun » a déclaré la Ministre allemande à la sortie de l'audience. Katja Keul est Ministre adjointe aux Affaires étrangères depuis le 8 décembre 2021

Le nouvel ambassadeur de France au Cameroun en visite de courtoisie au MINEPAT

S.E Thierry Marchand a été reçu en audience le 18 octobre 2022 par Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

C'était une première rencontre qui visait à faire la connaissance du Ministre de l'Économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire. Afin d'accomplir les missions extrêmement importantes qui sont les miennes au Cameroun, il était nécessaire que j'entre en contact avec un certain nombre d'acteurs en tant qu'Ambassadeur pour mieux m'orienter, a déclaré le nouvel ambassadeur de la République Française au Cameroun. Au cours de cette audience inaugurale, le MINEPAT et son hôte ont revisité la coopération entre les deux pays, notamment les nombreux soutiens dont bénéficient le Cameroun à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) et les appuis budgétaires. Il s'est agi pour le diplomate français d'échanger avec le Ministre de l'Economie sur la façon dont la France va pouvoir continuer à appuyer le Cameroun dans son développement économique afin de permettre à notre pays d'atteindre les objectifs stratégiques que le Cameroun s'est fixé à horizon 2035.

Appui au Développement Rural

le MINEPAT offre du matériel agricole aux Gics à Bayangam

A l'occasion de la Journée de la Femme Rurale, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à travers l'ASFEM, (l'Association des Femmes du MINEPAT), a remis un don en matériel de près de 20 millions de FCFA aux agricultrices de cet arrondissement situé dans le département du Koung-Khi,Région de l'Ouest.

Leadership et performance

le personnel du MINEPAT à l'école

Les responsables de la Direction générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ont été édifiés sur ces notions ce 22 novembre 2022 à Yaoundé, au cours d'un séminaire de renforcement des capacités présidé par le Secrétaire général, Jean Tchoffo.

L'import-substitution

Un modèle de développement

Plusieurs pays, notamment les pays émergents, se sont développés grâce à la politique d'import substitution.

Paulin Mendo
Chef de Division des Analyses et des Politiques Politiques Économiques (ai)

Le cas de la Corée du Sud est assez illustratif. En effet, la fin du régime Rhee en 1960 marque un tournant décisif dans la stratégie de développement de la Corée du Sud : au lieu de se lancer dans la deuxième phase du processus de substitution d'importation fondée sur la production locale des biens intermédiaires, biens d'équipement et biens de consommation durables, les dirigeants du nouveau gouvernement ont décidé de fonder la croissance économique du pays sur une politique de promotion d'exportations à partir des industries mises en place lors de la première phase de substitution d'importations. Dans le même temps, le gouvernement s'est engagé à promouvoir les rentrées de capitaux étrangers, à opérer de nombreuses réformes destinées à libéraliser le commerce et à favoriser les flux d'exportation. Toutefois, en dépit de ces progrès, réalisés entre 1961 et 1964, il a fallu attendre le train de réformes mis en place par le gouvernement du Président Park Chung Hee en 1964-1965 pour assister au véritable décollage de l'économie coréenne. Ce train de réformes est marqué par une politique commerciale nettement tournée vers les marchés extérieurs (subventions à l'exportation accordées sous forme de prêts à taux d'intérêt réduit, exemptions partielles d'impôts sur les bénéfices et exonérations de taxes sur les matières premières importées destinées à fabriquer des produits d'exportation) et par une politique monétaire axée sur la mobilisation de l'épargne intérieure. Ce »miracle économique »constitue un cas typique de réussite d'une stratégie de développement essentiellement axée sur la promotion des exportations.

Par contre, le Brésil du fait de son énorme potentiel naturel notamment agricole et la taille du marché intérieur va mettre l'accent sur l'Import Substitution. En effet, au cours de la période 1950-1962, le Brésil connait une croissance économique rapide (moyenne annuelle de 7%) marquée par un processus d'industrialisation essentiellement fondé sur une stratégie d'Import Substitution. La poursuite de cette stratégie se fait au moyen d'instruments de politique économique divers (taux de change multiples, droits d'importation élevés, refus d'aide gouvernementale aux entreprises importatrices de produits similaires à ceux fabriqués au Brésil...). À la fin de la période, le remplacement des importations des biens manufacturés est presque total et les importations de ces biens ne représentent que 4% de leur offre industrielle totale. Le financement de ce processus de substitution est facilement assuré par les devises étrangères engendrées par les exportations (des produits agricoles en particulier) dont la croissance est parallèle à la croissance de l'économie mondiale.

Toutefois, l'économie brésilienne va commencer à manifester des signes d'essoufflement dès le début des années 1960: la poursuite du processus de substitution d'importation tend à impliquer de plus en plus de secteurs à forte intensité de capital, ce qui accentue les besoins de financement externes du pays. Parallèlement à la montée de ces besoins les coûts élevés de protection constituent des mesures discriminatoires à l'encontre des entreprises tournées vers les marchés d'exportation et l'obtention de licences d'exportation est soumise à un certain nombre de conditions restrictives (le produit exporté doit avoir un contenu à 70% brésilien) qui exercent un rôle dissuasif sur les exportateurs.

En conséquence le Brésil connait, au cours de cette période, une perte de vitesse sur ses marchés d'exportation (de 1960 à 1966 le volume des exporta-

tions n'ont crû que de 3.8% par an) au moment même où les besoins en biens d'équipement et biens intermédiaires importés se faisaient de plus en plus pressants.

Conscients des effets néfastes de cette politique, les dirigeants brésiliens vont mettre en œuvre un train de réformes accompagné d'une politique d'austérité monétaire dont l'effet sur la croissance économique est impressionnant. Les principaux instruments de cette politique sont: exemptions fiscales diverses, crédits d'impôts, déduction du bénéfice imposable de certaines dépenses touchant l'exportation, facilités de crédit, simplifications administratives, adoption en 1968 du système des »mini-dévaluations »(ou taux de change glissant) qui permet aux exportateurs d'ajuster leurs recettes d'exportations exprimées en monnaie nationale à l'évolution des coûts internes gonflés par l'inflation.

Suite à la réorientation de sa stratégie de développement le Brésil fait preuve d'un dynamisme économique exceptionnel : le PIB croît à un taux annuel moyen de 11% au cours de la période 1968-1974 alors que le PNB par habitant augmente au rythme de 7% par an. C'est le secteur manufacturier qui constitue le moteur de l'expansion économique (taux de croissance annuel moyen: 13%) mais, à l'inverse de ce qui s'était passé jusqu'à présent, ce secteur est maintenant tourné vers l'extérieur: de 1966 à 1973 la valeur des exportations de produits manufacturés augmente au taux annuel moyen de 38,5%, un taux de croissance qui n'est surpassé que par la Corée (50%), Taïwan (47%) et Singapour (42%).

Au Cameroun, la première orientation fondamentale de la SND 30 est le mix entre import/substitution et promotion des exportations. En effet, dans la SND30, le Gouvernement a opté pour la politique de substitution des importations et celle de promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale. A cet effet, deux principales orientations de développement industriel ont été retenues, à savoir : la promotion de l'industrie manufacturière et le rattrapage technologique. Ces orientations permettront d'une part de faciliter l'insertion économique mondiale du Cameroun et d'autre part d'accélérer l'import/substitution tout en densifiant les exportations. En termes d'objectifs, il s'agira de : porter la part du secteur secondaire dans le PIB de 28,2% en 2018 à 36,8% à l'horizon 2030 ; de porter la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) de 12,9% en 2016 à 25% en 2030 ; et de porter la part des exportations des produits manufacturiers de 26,25% en 2015 à 54,5% en 2030. Ce modèle de croissance économique tirée par l'industrie manufacturière exige de faire passer la Productivité Totale des Facteurs (PTF) d'une contribution moyenne de 5-16% ces dernières années à une cible de 30-40% du taux de croissance du PIB à moyen et long terme.

En somme, la question pour le Cameroun est donc de définir un mix optimal des deux politiques. D'abord une politique d'Import Substitution qui tient compte de son marché national sur lequel il a le contrôle total mais qui est relativement modeste avec seulement 25 millions d'habitants. Ce marché peut néanmoins être étendu auprès des pays voisins (notamment les marchés du Nigéria et celui de la CEEAC avec leur 200 millions d'habitants chacun soit 400 millions d'habitants au total). Et même si le Cameroun ne peut pas étendre son autorité sur ce marché, il représente un poids suffisamment important pour soutenir la politique de promotion des exportations qui est appelée à compléter, renforcer voire supplanter progressivement la politique d'IS actuellement mise en œuvre. A cet effet, pour la valorisation de ses exportations, le Cameroun va tout simplement renforcer sa production de manière qualitative et quantitative. Il pourra notamment s'appuyer sur la politique des filières.

Aussi, au vu des défis actuels, notamment la conjoncture économique internationale difficile, il est nécessaire que le Cameroun, à la phase actuelle, accélère la mise en œuvre de la Politique d'Import Substitution pour atteindre rapidement la phase où celle-ci doit être complétée par la promotion des exportations s'il veut être sûr d'atteindre le statut de pays émergent à l'horizon 2035, tel que préconisé par la vision. ■

MINEPAT Report

Le magazine bilingue d'informations du MINEPAT

UNE PUBLICATION DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE